

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

ARMP
Agence de Régulation
des Marchés Publics

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

010703

I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender

N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016

MO ou MOD / CA or DCA : ARMP

Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

II- Quittance / Receipt

N° / No. : 16092369

Date et lieu : 09/06/2016

Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845
Adress, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCGSG4125
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua le 09/06/2016
Done at

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
THE GENERAL MANAGER

010703014654801135611

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: www.pridesoft.arp.cm/cne SMS: 695539718 Site web: www.arp.cm

Le CNE
ELECTRONIQUE
est désormais disponible !
(e-CNE)

Accès Facile
Sécurisé

DANS CE NUMERO :

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

EDUCATION

07

SANTE PUBLIQUE

03

SOCIAL

02

GOVERNANCE PUBLIQUE

02

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

RURAL

02

ECONOMIE

03

TRANSPORT

02

INFRASTRUCTURE

02

N° 1304

5 Mai 2017

5 May 2017

17H26/5:26 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@arp.cm
Internet : www.arp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	015/ONIT/PR/MINMAP/SWRD DDMINTP KUPE/SWRTB/2017 Lire
	Titre/objet	NO015/ONIT/PR/MINMAP/SVVRO DDMINTPKUPE/SVVRTB/20170FFOR THE OPENING OF THE 3 KM RURAL ROAD LINKING THE VILLAGES OF NJUNGO, LEBE AND MBETA IN NGUTI SUBDIVISION FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET 2017
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	17-05-2017

2	Reference	N° 007 /AONO/PR/MINMAP/CIPM/C.BBO/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 007 /AONO/PR/MINMAP/CIPM/C.BBO/2017 DU 03/05/2017POUR LES TRAVAUX DE FINALISATION DU BATIMENT DEVANT ABRITER LA RECETTEMUNICIPALE DE BELABO DANS LA COMMUNE DE BELABO, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-05-2017

3	Reference	001 /AONO/CIPM/CANII/VINA Lire
	Titre/objet	N° 001/AONO/CIPM/CANII/2015 DU 03 MAI 2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE NGAOUSSAY DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDÉRI II FINANCEMENT : BIP 2017
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	24-05-2017

4	Reference	007/ONIT/MINMAP/RDNW/DD/DTB/MCH/17 OF 28th APR 17 Lire
	Titre/objet	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN° 007/ONIT/MINMAP/RDNW/DD/DTB/MCH/2017 OF 28TH APRIL 2017 FOR THE CONSTRUCTION OF THE FENCE OF THE DIVISIONAL DELEGATION-MINEPDED, WUM CENTRAL SUB DIVISION IN MENCHUM DIVISION
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	18-05-2017

5	Reference	28/AONO/PR/DRLT/DDSM/SPM/BMI/ CDPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°28/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/ CDPM/2017 DU 04/05/2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE KM 6 DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIZANGUE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP 2017
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	26-05-2017



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 29/AONO/PR/DRLT/DDS/SPM/BMI/CDPM/2017 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 29/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDS/SPM/BMI/CDPM/2017 DU 04/05/2017. EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP 2017 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 25-05-2017
----------	---

7	Reference 002/AONO/CAN2eme/CIPM/SG/2017 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 002/AONO/CAN2EME/CIPM/SG/2017 DU 03/05/2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE EN TERRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 2EME Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 24-05-2017
----------	--

8	Reference 02/AONR/MINATD/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2017 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002/AONR/MINATD/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2017 DU 04/05/2017 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE COMMERCIAL A EBONE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DEPARTEMENT DU MOUNGO. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 30-05-2017
----------	--

9	Reference AONO/ST/CAN 2/CIPM/VINA Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 03 /AONO/ST/COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 2E/CIPM/VINA/2017 DU 03 MAI 2017 RELATIF AUX :LOT N " 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC 02 SALLES DE CLASSE ET UN BLOC UTRINES A SIX COMPARTIMENT A L'ECOLE PUBLIQUE DE AADEM;LOT N°2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC 02 SALLES DE CLASSE ET UN BLOC UTRINES A SIX COMPARTIMENT A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAYO KAE ;FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2017 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 24-05-2017
----------	---

10	Reference 004 /AONO/CAN 2eme7CIPM/SG/2017 Lire Titre/objet DOSSIER D'APPEL APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAN 2EME/CIPM/SG/2017 DU 03/05/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SABONGARI DANS LA COMMUE DE NGAOUNDERE 2ÈME Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 24-05-2017
-----------	--

11	Reference 007/AONO/MINATD/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/CIPM/2017 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/MINATD/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/CIPM/2017 DU 04 MAI 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE COMMERCIAL A EBONE (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIC FEICOM- EXERCICE 2017 ET SUIVANT. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 30-05-2017
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [N° 005/AONO/CAN 2ème/CIPM/SG/2016 DU'03/Q5/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CAN 2ÈME/CIPM/SG/2016 DU'03/05/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2ÈME

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 24-05-2017

13

Reference [002/AONO/CAN2 2ème/CIPM/SG/2017 du 03/05/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CAN 2ÈME /CIPM/SG/2017 DU 03/OS /2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REABILITATION DE CERTAINSTRONÇONS DE ROUTE EN TERRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENTDE NGAOUNDERE 2ÈME

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 24-05-2017

14

Reference [N°003/AONO/SNH/CPSP/17](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/SNH/CPSP/CSPM/2017 DU 04 MAI 2017 RELATIF A L'AMENAGEMENT DU SITE ET LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR DANS LE CENTRE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION PAR LES HYDROCARBURES DE KRIBI.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 09-06-2017

15

Reference [N° 002/AONO/CAR/YDE 1er/ CIPM /17](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CAR/YDE 1ER/ CIPM /17 DU 05 MAI 2017 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE DE 09 CV A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 26-05-2017

16

Reference [05/DC/PR/DRLT/DDSM/SPM/BAM/CDPM/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°05/DC/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SP1VI/BAM/CDPM/2017 DU 04/05/ 2017, RELATIVE À L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE À LA MAIRIE DE MASSOK, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 25-05-2017

17

Reference [N° 390/DC/LANACOME/CIPM/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 390/DC/LANACOME/CIPM/2017 DU 26 AVRIL 2017 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE ET D'UN CHATEAU D'EAU POUR LE LABORATOIRE NATIONAL DE CONTROLE DE QUALITE DES MEDICAMENTS ET D'EXPERTISE DE YAOUNDE FINANCEMENT : BIP MINSANTE; EXERCICE 2017

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 24-05-2017

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference 005/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2017 Lire Titre/objet D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°005/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2017 DU 02 MAI 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU SUIVI INDEPENDANT DU C2D. FINANCEMENT : CONVENTION CCM 3013 E, RELATIVE AU PILOTAGE DU C2D 1. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 02-06-2017
-----------	---

19	Reference 006/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2017 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°006/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2017 DU POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE EN VUE DE LA CREATION DU SITE INTERNET CONTRAT DE DESENETTEMENT ET DEVELOPPEMENT (C2D) AVEC MISE EN PLACE D'UNE TIERCE MAINTENANCE APPLICATIVE.FINANCEMENT : CONVENTION CCM 3013 E, RELATIVE AU PILOTAGE DU C2D Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 02-06-2017
-----------	---

20	Reference 003/DC/RDSW/2017 Lire Titre/objet DECISION N° 003/DC/RDSW/2017 DECLARING UNFRUITFUL THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 003/ONIT/PR/MINMAP/SWRD DDMINTPKUPE/SWRBT/2017 OF 07/02/2017 FOR THE OPENING OF THE 15 KM RURAL ROAD LINKING THE VILLAGES OF NJUNGO, LEBE AND MBETE IN NGUTI SUBDIVISION. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

21	Reference N° 004/C/PR/MINMAP/DRSO/SMU2017 Lire Titre/objet DECLARING UNFRUITFUL THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 003/ONIT/PR/MINMAP/SWRD DDMINTPKUPE/SWRBT/2017 OF 07/02/2017 FOR THE OPENING OF THE 15 KM RURAL ROAD LINKING THE VILLAGES OF NJUNGO, LEBE AND MBETE IN NGUTI SUBDIVISION Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

22	Reference N° 07/C/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 07/C/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017 DU 21 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017 DU 07 MARS 2017, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : FONDS PROPRES DE LA COMMUNE DE DEUK - EXERCICE 2017 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

23	Reference N° 08/C/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 08/C/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017 DU 28 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM? 2017 DU 20 MARS 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE DEUK, COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT :BIP MINSANTE -EXERCICE 2017 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference N° 010/C/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE N° 010/C/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017 DU 28 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017 DU 07 MARS 2017, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EN MATERIAUX LOCAUX (FONDATIONS EN PIERRES, MURS EN BTC) A ECLAIRAGE SOLAIRE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDOUGBISSONG, COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEDUB - EXERCICE 2017 Bâtiments et Equipements Collectifs N/A
-----------	--	--

25	Reference COMMUNIQUE N°001/CAD5/CIPM/4-2017 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE N°001/CAD5/CIPM/4-2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CIPM/CAD5/2017 DU 06 MARS 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE MAKÉPÉ ANCIENNE DÉCHARGE LOTI ET CONSTRUCTION DES BLOCS MATERNELS À L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE MBANGUÉ LOT2, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME Bâtiments et Equipements Collectifs N/A
-----------	--	---

26	Reference 680/CP/MINTP/SG/DGTI/Cel BAD-BM/CA3 DU 26/04/2017 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	N°: 680/CP/MINTP/SG/DGTI/CEL BAD – BM/CA3 DU 26 AVRIL 2017 COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° ICB-01/BBW/CMR-NGR/2016 DU 23 MAI 2016 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT A DEUX VOIES SUR LA « CROSS-RIVER » AVEC SES VOIES D'ACCES A LA FRONTIERE ENTRE LE CAMEROUN ET LE NIGERIA A EKOK/MFUM N/A N/A
-----------	--	---

27	Reference 034/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 04/05/2017 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE PORTANT ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RELATIF A L'ACQUISITION ET LA MISE EN SERVICE D'UNE PLATE-FORME TECHNIQUE DE MESSAGERIE ELECTRONIQUE EN .CM POUR LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°0000013/AONO/MPT/SG/CIPM-FST/2017 DU 10 AVRIL 2017 Services et Prestations Intellectuelles N/A
-----------	--	---

28	Reference 29/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSMM DU 28 avril 2017. Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE N°29/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSMM DU 28 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°24/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDSMM/SPM/BMI/CDPM/2017 DU 29 MARS 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MALIMBA GARE, DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA 2EME, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA 2ÈME FINANCEMENT : BIP 2017 Bâtiments et Equipements Collectifs N/A
-----------	--	--

RESUME DES CONSULTATIONS

29	<p>Reference 06/SG/SM/CIPM/COMMUNE POUMA Du 24/04/2017 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°06/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 24/04/2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/A0NO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2017 DU 13 MARS 2017 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX FORAGES CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE POUMA, REPARTIS EN CINQ LOTS (06) : : LOT 1 NGWEI 2 (LONG SUNA), LOT 2 POUMA (PONGO), LOT 3 NDOKOMA(NDOGNEN), LOT 4 MAKOP LOG BAKO'O (LONG NGUIMOUTH), LOT 5 SOKELLE SIKELLE, LOT 6 MAKAK NDOKOMA (BION).</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

30	<p>Reference N° 023/SNI/DG/DAG/DAG.A/AGS/17 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 023/SNI/DG/DAG/DAG.A/AGS/17 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 019/AONR/SNI/CIPM/17 DU 31 MARS 2017 POUR LA FOURNITURE EN DEUX LOTS INDEPENDANTS DES POLICES D'ASSURANCE MALADIE GROUPE, FRAIS FUNERAIRES, ASSISTANCE ET EVACUATION SANITAIRE ET ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE LA SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN (SNI)</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

31	<p>Reference N° 06/C/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPN1-2017 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 06/C/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPN1-2017 DU 10 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017 DU 07 MARS 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE NDANENKONG, COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT :BIP MINEDUB -EXERCICE 2017</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

32	<p>Reference 08/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°08/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 24/04/2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2017 DU 14 MARS 2017 POUR L'ÉLECTRIFICATION RURALE DE CERTAINES LOCALITÉS DANS LA COMMUNE DE POUMA DÉPARTEMENT DE LA SANAGA- MARITIME RÉGION DU LITTORAL (LOT 01 DEUX ÉGLISES SOKELLE II ; LOT 02 NGOMPEM ; LOT 03 SIBONGO ET LOT 04 SONG NGUENA).</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

33	<p>Reference 22/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSMM DU 04 avril 2017 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 22/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSMM DU 04 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/A0NO/MINMAP/DRLT/DDSMM SPM/BMI/CPDM/2017 DU 23 FEVRIER 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + BUREAU ORDINAIRE AU LYCEE GENERAL DE NDEME, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NYANON, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

34

Reference [04/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA Du 24/04/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE 04/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 24/04/2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2017 DU 13 MARS 2017 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX FORAGES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE POUMA, REPARTIS EN CINQ LOTS (06) : : LOT 1 NGWEI 2 (LONG SUNA), LOT 2 POUMA (PONGO), LOT 3 NDOKOMA(NDOGNEN), LOT 4 MAKOP LOG BAKO'O (SONG NGUIMOUTH), LOT 5 SOKELLE SIKELLE , LOT 6 MAKAK NDOKOMA (BION) .

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

35

Reference [05/SG/SM/CIPM/COMMUNE POUMA Du 24/04/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 05/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 24/04/2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2017 DU 14 MARS 2017 POUR L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE D'EDUCATION ET D'ACTION COMMUNAUTAIRE DE BIBOUMHA DANS LA COMMUNE DE PAUMA DÉPARTEMENT DE LA SANAGA- MARITIME RÉGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

36

Reference [0001/MINMAP/SG/DR-CE/DD-NM/SPM/BAM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°0001/MINMAP/SG/DR-CE/DD-NM/SPM/BF7 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT "N°002/AONO/MINMAP/SG/DR-CE/DD-NM/CDPM/2017 DU 13 MARS 2017, POUR L'ÉLECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE MINDZIE DANS LA COMMUNE DE MENGANG.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

37

Reference [07/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°07/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 24/04/2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2017 DU 14 MARS 2017 POUR L'ÉLECTRIFICATION RURALE DE CERTAINES LOCALITÉS DANS LA COMMUNE DE POUMA DÉPARTEMENT DE LA SANAGA- MARITIME RÉGION DU LITTORAL (LOT 01 DEUX ÉGLISES SOKELLE II ; LOT 02 NGOMPEM ; LOT 03 SIBONGO ET LOT 04 SONG NGUENA).

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

38

Reference [09/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°09/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 24/04/2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2017 DU 14 MARS 2017 POUR L'ÉLECTRIFICATION RURALE DE CERTAINES LOCALITÉS DANS LA COMMUNE DE POUMA DÉPARTEMENT DE LA SANAGA- MARITIME RÉGION DU LITTORAL (LOT 01 DEUX ÉGLISES SOKELLE II ; LOT 02 NGOMPEM ; LOT 03 SIBONGO ET LOT 04 SONG NGUENA).

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

39

Reference [010/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUUMA](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°010/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUUMA DU 24/04/2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/COMMUNE DE POUUMA/ CIPM/SM/2017 DU 13 MARS 2017 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU HANGAR DE MARCHÉ À SACKBAYEME ILL DANS LA COMMUNE DE POUUMA DÉPARTEMENT DE LA SANAGA- MARITIME RÉGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

40

Reference [N°018/2017/EDC/DG/DEX/SDEIP/SDAG/SIGC/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°018/2017/EDC/DG/DEX/SDEIP/SDAG/SIGC/SM DU 17 AVRIL 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS (ÉLECTROMÉNAGERS ET MOBILIERS) DE SIX (06) BÂTIMENTS DE LA CITÉ DU BARRAGE DE LA MAPE, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°009/DC/EDC/DG/DEX/CIPM/2016 DU 25 OCTOBRE 2016

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

41

Reference [N° 20/2017/HYDRO-MEKIN/DG/DAF/sec](#) [Lire](#)

Titre/objet MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT COOPERATION COMMUNIQUE N° 20/2017/HYDRO-MEKIN/DG/DAF/SEC DU 17 AVRIL 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°21/DC/HYDROMEKIN/CIPM/2017 DU 14/03/2017 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE MATÉRIEL DE BUREAU FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC D'HYDRO-MEKIN, « EXERCICE 2016.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

42

Reference [COMMUNIQUE 004/DC/CUD/CIPM/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/CUD/CIPM/2017 DU 27 MARS 2017 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2017

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

43

Reference [COMMUNIQUE 696/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA2](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE GRE A GRE SUR L'AUTORISATION N°000696/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA2 DU 03 FEVRIER 2017 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES SAPEURS-POMPIERS A MBANGA-JAPOMA DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2017

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

44	Reference	COMMUNIQUE 696/UMINMAP/SGIDGMI/DMBEC/CEA2 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE GRE A GRE SUR L'AUTORISATION N°000696/UMINMAP/SGIDGMI/DMBEC/CEA2 DU 03 FEVRIER 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES SAPEURS-POMPIERS A MBANGA-JAPOMA DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2017
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

45	Reference	003/DC/RDSW/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 003/DC/RDSW/2017 DECLARING UNFRUITFUL THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 003/ONIT/PR/MINMAP/SWRD/DMINTPKUPE/SWRB/2017 OF 07/02/2017 FOR THE OPENING OF THE 15 KM RURAL ROAD LINKING THE VILLAGES OF NJUNGO, LEBE AND MBETE IN NGUTI SUBDIVISION.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

46	Reference	N° 004/C/PR/MINMAP/DRSO/SMU2017 Lire
	Titre/objet	DECLARING UNFRUITFUL THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 003/ONIT/PR/MINMAP/SWRD/DMINTPKUPE/SWRB/2017 OF 07/02/2017 FOR THE OPENING OF THE 15 KM RURAL ROAD LINKING THE VILLAGES OF NJUNGO, LEBE AND MBETE IN NGUTI SUBDIVISION
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

47	Reference	Ref. N° 00&C/PR/M INMAP/DR S 0/S MAS/20 17 Lire
	Titre/objet	CANCELLATION OF THE RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 004/RNIT/PR/MINMAP/SWRD/SWRB/2017 OF 18/04/2017 FOR THE GEOTECHNICAL STUDIES OF THE SITES TO HOUSE THE REGIONAL DELEGATION OF PUBLIC CONTRACTS.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

48	Reference	033/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 04/05/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000033/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA PORTANT ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA SALLE DEVANT ABRITER L'INFRASTRUCTURE ET D'INSTALLATION DU DISPOSITIF DE SECURITE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE PLATE-FORME DE SERVICES DE MESSAGERIE ELECTRONIQUE POUR LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°0000012/AONO/MPT/SG/CIPM-FST/2017 DU 10 AVRIL 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

49	Reference	680/CP/MINTP/SG/DGTI/Cel BAD-BM/CA3 DU 26/04/2017 Lire
	Titre/objet	N°: 680/CP/MINTP/SG/DGTI/CEL BAD – BM/CA3 DU 26 AVRIL 2017 COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° ICB-01/BBW/CMR-NGR/2016 DU 23 MAI 2016 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT A DEUX VOIES SUR LA « CROSS-RIVER » AVEC SES VOIES D'ACCES A LA FRONTIERE ENTRE LE CAMEROUN ET LE NIGERIA A EKOK/MFUM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

50

Reference [034/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 04/05/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RELATIF A L'ACQUISITION ET LA MISE EN SERVICE D'UNE PLATE-FORME TECHNIQUE DE MESSAGERIE ELECTRONIQUE EN .CM POUR LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°0000013/AONO/MPT/SG/CIPM-FST/2017 DU 10 AVRIL 2017

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

51

Reference [N° 023/SNI/DG/DAG/DAG.A/AGS/17](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 023/SNI/DG/DAG/DAG.A/AGS/17 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 019/AONR/SNI/CIPM/17 DU 31 MARS 2017 POUR LA FOURNITURE EN DEUX LOTS INDEPENDANTS DES POLICES D'ASSURANCE MALADIE GROUPE, FRAIS FUNERAIRES, ASSISTANCE ET EVACUATION SANITAIRE ET ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE LA SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN (SNI)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

52

Reference [N° 20/2017/HYDRO-MEKIN/DG/DAF/sec](#) [Lire](#)

Titre/objet MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT COOPERATION COMMUNIQUE N° 20/2017/HYDRO-MEKIN/DG/DAF/SEC DU 17 AVRIL 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°21/DC/HYDROMEKIN/CIPM/2017 DU 14/03/2017 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE MATÉRIEL DE BUREAU FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC D'HYDRO-MEKIN, « EXERCICE 2016.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

53

Reference [COMMUNIQUE 696/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA2](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE GRE A GRE SUR L'AUTORISATION N°000696/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA2 DU 03 FEVRIER 2017 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES SAPEURS-POMPIERS A MBANGA-JAPOMA DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2017

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

54

Reference [COMMUNIQUE 696/UMINMAP/SGIDGMI/DMBEC/CEA2](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE GRE A GRE SUR L'AUTORISATION N°000696/UMINMAP/SGIDGMI/DMBEC/CEA2 DU 03 FEVRIER 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES SAPEURS-POMPIERS A MBANGA-JAPOMA DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2017

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

55	Reference COMMUNIQUE 004/DC/CUD/CIPM/2017 Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/CUD/CIPM/2017 DU 27 MARS 2017 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2017 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

56	Reference N° 010/D/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017 Lire Titre/objet DECISION N° 010/D/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017 DU 28 AVRIL 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017 DU 07 MARS 2017, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EN MATERIAUX LOCAUX (FONDATIONS EN PIERRES, MURS EN BTC) A ECLAIRAGE SOLAIRE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDOUGBISSONG, COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEDUB - EXERCICE 2017 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

57	Reference 0 0 4 /D/MINMAP/SG/DR-CE/DD-NM/SPM/BAM Lire Titre/objet DECISION N° 0 0 4 /D/MINMAP/SG/DR-CE/DD-NM/SPM/BAM PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

58	Reference 17/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2017 DU 04/04/2017 Lire Titre/objet DECISION N°17/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2017 DU 04/04/2017 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

59	Reference DECISION N° 23/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM Lire Titre/objet DECISION N° 23/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE — COMMANDE PASSÉE APRÈS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°24/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/ BMI/ CDPM/2017 DU 29 MARS 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MALIMBA GARE, DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDÉA 2', DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDÉA 2' FINANCEMENT : B1P 2017 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

60	Reference DECISION N°016/SG/SM/CIPM/CP/2017 Lire Titre/objet DECISION N°016/SG/SM/CIPM/CP/2017 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE —COMMANDE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

61

Reference [0 0 0 3/D/MINMAP/SG/DR-CE/DD-NM/SPM/BAM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°0 0 0 3/D/MINMAP/SG/DR-CE/DD-NM/SPM/BAM PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

62

Reference [DECISION N°021 /SG/SM/CIPM/CP/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°021 /SG/SM/CIPM/CP/2017PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE —COMMANDE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

63

Reference [DECISION N°018/SG/SM/CIPM/CP/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°018/SG/SM/CIPM/CP/2017 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE -COMMANDE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

64

Reference [DECISION N°019/SG/SM/CIPM/CP/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°019/SG/SM/CIPM/CP/2017 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE —COMMANDE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

65

Reference [DECISION N°17/SG/SM/CIPM/CP/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°17/SG/SM/CIPM/CP/2017 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE —COMMANDE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

66

Reference [N°022/2017/EDC/DG/DEX/SDEIP/SDAG/SIGC/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°022/2017/EDC/DG/DEX/SDEIP/SDAG/SIGC/SM DU 17 AVRIL 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS (ÉLECTROMÉNAGERS ET MOBILIERS) DE SIX (06) BÂTIMENTS DE LA CITÉ DU BARRAGE DE LA MAPE, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°009/DC/EDC/DG/DEX/CIPM/2016 DU 25 OCTOBRE 2016.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

67

Reference [DECISION N°24/D/CUD/SG/DIVMAP/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°24/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/CUD/CIPM/2017 DU 27 MARS 2017 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

68	Reference	DECISION N°20/SG/SM/CIPM/CP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°20/SG/SM/CIPM/CP/2017 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE —COMMANDE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
69	Reference	DECISION N°26/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°26/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES DE GRÉ À GRÉ N° 000696/L/PR/MINMAP/SGIDGMI/DMBEC/CEA2 DU 03 FEVRIER 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES SAPEURS-POMPIERS A MBANGA-JAPOMA DANS LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
70	Reference	DECISION N°26/D/CU D/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°26/D/CU D/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES DE GRÉ À GRÉ N° 006961/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA2 DU 03 FEVRIER 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES SAPEURS? POMPIERS A MBANGA-JAPOMA DANS LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
71	Reference	ADDITIF N°002 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°002 A L'AVIS D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAY3 /CIPM/STADU/04-2017 RELATIF AUX TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DU BITUMAGE D'UNE VOIE SECONDAIRE À NSIMEYONG (PONT D'OYACK) AU LIEU-DIT TERRE ROUGE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ III
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A



DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD OUEST

**NO015/0NIT/PR/MINMAP/SVVRO DDMINTPKUPE/SVVRTB/20170FFOR THE OPENING OF THE 3 KM RURAL ROAD LINKING THE VILLAGES OF NJUNGO, LEBE AND MBETA IN NGUTI SUBDIVISION
FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET 2017**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , PUBLIC INVESTMENT BUDGET 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the Public Investment Budget 2017 the South West Regional Delegate of Public Contracts hereby launches an **Open National Invitation to Tender for the opening of the 15 km rural road linking the villages of NJUNGO, Lebe and Mbeta in Nguti Subdivision.**

2. Consistance des prestations

The works comprise the following:

Bush clearing

Tree felling :

Fill from borrow pit

Road profiling

Creation of ditches and footshots

Cleaning of ditches

Buildozing (opening)

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **Ninety one Million, two thousand (91,002,000) FCFA**

4. Participation et origine

The tender is open to duly registered Cameroonian Enterprises that fulfill the requirements of this invitation to tender.

5. Financement

FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET 2017

6. Consultation du Dossier

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this tender notice, at the Regional Delegation of Public Contracts for the South West Region Buea Tel: 33 32 32 39 / 33 32 32 45

7. Acquisition du Dossier

The complete tender file may be obtained from the Regional Delegation of Public Contracts Buea, room 08, upon presentation of a treasury receipt attesting to the payment of a non-refundable sum of One Hundred thousand (100.000) **FCFA**

8. Remises des offres

Each bid drafted in English or French in Seven (07) copies including *one (01) original* and **six (06) Copies** marked as such, should reach Room 3 of Regional Delegation of Public Contracts for the South West — Buea,

room 08, not later than 17 MAI 2017 at 9 a.m. local time in three (03) distinct envelopes which shall be

labelled as follows

- Envelop A. Administrative documents:
- Envelop B Technical offer

- Envelop C: Financial offer.

These three (03) envelopes will be put in a fourth one which shall be labeled imperatively as follows:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

NO 015/0NIT/PR/MINMAP/SWRD DDMINTPKUPE/SWRTB/20170F 77 2017

FOR THE OPENING OF THE 15 KM RURAL ROAD LINKING THE VILLAGES OF NJUNGO, LEBE AND MBETA IN NGUTI SUBDIVISION

"To be opened only during the bid-opening session

9. Delai de Livraison

The maximum period provided for the execution of the works is fixed at five (05) months

10. Cautionnement Provisoire

Under penalty of being rejected only originals or true copies certified by the issuing service or Administrative Authorities (Senior Divisional Officers, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to Tender. They must obligatorily be not later than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of this tender file shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of the bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of finance

11. Recevabilité des Offres

Each bid drafted in English or French in Seven (07) copies including **one (01) original** and **six (06) Copies** marked as such, should reach Room 3 of Regional Delegation of Public Contracts for the South West — Buea,

room 08, not later than 17 MAI 2017 at 9 a.m. local time in three (03) distinct envelopes which shall be

labelled as follows

- Envelop A. Administrative documents:
- Envelop B Technical offer

- Envelop C: Financial offer.

These three (03) envelopes will be put in a fourth one which shall be labeled imperatively as follows:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

NO 015/0NIT/PR/MINMAP/SWRD DDMINTPKUPE/SWRTB/20170F 77 2017

FOR THE OPENING OF THE 15 KM RURAL ROAD LINKING THE VILLAGES OF NJUNGO, LEBE AND MBETA IN NGUTI SUBDIVISION

"To be opened only during the bid-opening session

12. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of administrative documents, the

technical and financial offers 17 MAI at 10 a.m. prompt local time by the South West regional Tenders' Board situated at the Conference Hall of the Regional Delegation of MiNMAR in the MINERAT Building.

Only bidders may attend or be represented by a duly mandated person

13. Critères d'évaluation

13. Evaluation Criteria

ij Main Eliminary Criteria:

They are especially:

- Absence of bid bond, or absence of an administrative document,
- False declaration or forged document.
- Absence of attestation of site visit signed by the DOMINTP for Kupe Muanenguba e• A technical score of less than 70%
- Absence of quantified unit price

H) Essentiel Criteria: Indicatively, the criteria relating to the qualification of candidates will be on.

-General Presentation compliance with the model bid	Yes/No
-Methodological approach and relevance of at least three (03) years in similar works attach proof	Yes/No
-Availability of material and essential equipment	Yes/No
Availability of material and essential equipment	Yes/No

- Experience of key supervisory staff (Civil Engineer with five (05) years of experience as site engineer) (at least civil or Rural engineering senior technician with 03 year's experience or technician with teen (10) years of experience) Yes/No
- Turover Financial capacity Access to credit or other financial sources fifty millions (50 000 000FCFA) Yes/No
- Deadline of execution Yes/No
- Knowledge of on-going execution of more than two 02 other jobs Yes/No

14. Attribution

The contract shall be awarded to the bidder with the least financial offer having the technical and administrative files which are in

15. Durée Validité des Offres

1. Bidders shall be bound by their bids for a period of ninety (90) deys from the deadline set for the opening

16. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the the Regional Delegation of Public Contracting
/ 233 32 32 45

COMMUNE DE BELABO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007 /AONO/PR/MINMAP/CIPM/C.BBO/2017 DU 03/05/2017 POUR LES TRAVAUX DE FINALISATION DU BATIMENT DEVANT ABRITER LA RECETTE MUNICIPALE DE BELABO DANS LA COMMUNE DE BELABO, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE Maire de la Commune de BELABO, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de BELABO, Maître d'Ouvrage, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de finalisation du bâtiment devant abriter la Recette Municipale de BELABO

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- ? Les travaux préparatoires ;
- ? Les maçonneries et élévation ;
- ? L'enduit ;
- ? Le plafond ;
- ? Les menuiseries bois ;
- ? Les menuiseries métalliques ;
- ? Plomberie - Sanitaires ;
- ? L'électricité ;
- ? La peinture et revêtement ;
- ? Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

22 900 000 (Vingt deux millions neuf cent mille) Francs CFA TTC

4. Allotissement

SANS OBJET

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune de BELABO

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de BELABO dès publication du présent avis .

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de BELABO dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **soixantequinze mille (75 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de BELABO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de BELABO (Secrétariat particulier du Maire), au plus tard le **04/06/2017 à 10 HEURES précises** et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 007 /AONO/PR/MINMAP/CDPM/C.BBO/2017 DU 03/05/2017
POUR LES TRAVAUX DE FINALISATION DE LA RECETTE MUNICIPALE DE BELABO DANS LA COMMUNE
DE BELABO, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Quatre (04) mois

11. Cautionnement Provisoire

458 000 (quatre cent cinquante huit mille) Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 458 000 (quatre cent cinquante huit mille) Francs CFA.

La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être

impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de BELABO, le **04/06/2017 à 11 HEURES précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de BELABO, en présence des soumissionnaires.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) Abandonné l'exécution d'au moins un marché au cours des exercices budgétaires 2014 2015 2016
- 4) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Quantités de matériaux entrant dans la constitution des prix erronées, en rapport aux dispositions du Bordereau des Prix Unitaires et du Cahier des Clauses Techniques Particulières, dans plus de 20 % des sous-détails.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et D'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non.

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80%;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Quatre vingt dix (90) jours

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de BELABO, aux numéros de téléphones : 690 434 289.

BELABO le 3 Mai 2017

Le MAIRE

ZEH BONIFACE

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

N° 001/AONO/CIPM/CANII/2015 DU 03 MAI 2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NGAOUSSAY DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ II FINANCEMENT : BIP 2017

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NGAOUNDERE II, Maître d'Ouvrage du projet d'investissement lance un Appel d'Offres National Ouvert qui porte sur l'exécution des travaux de construction de deux (02) salles de classe à l'école publique de NGAOUSSAY dans la Commune de NGaoundéré II, dans le cadre du BIP de l'exercice 2017.

2. Consistance des prestations

Travaux Préparatoires.

- Terrassement
- Fondations ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiseries ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD;

3. Cout Prévisionnel

20 000000 (VINGT MILLIONS FCFA)

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public de l'exercice 2017
Imputation :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la commune D'Arrondissement de NGaoundéré II Tel : **999 468 353**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres établi en Français peut être obtenu dès publication au secrétariat de la commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2eme, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **30 000 (Trente mille) francs CFA**, à la recette municipale de NGaoundéré II.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **Six (06) exemplaires** dont l'**original** et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au secrétariat Général de la **Commune de N'Gaoundéré II**, au plus tard le **24 MAI 2017** à 08 heures précises et devra porter la mention:

N°001/ AOWO/CIPM/CANII/ 2015 du Relatif aux travaux de construction d'un Bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de NGAOUSSAY dans la commune de N'Gaoundéré II
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **03 (trois) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAC, d'un montant de **400 000 (QUATRE cent vingt mille)francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **24 MAI 2017 à 09 heures** par la Commission communal de Passation des Marchés placée auprès du maire de la commune d'arrondissement de Ngaoundere II dans la salle de délibération de la dite commune.

14. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

A	Fausse pièce, pièce falsifié ou scannée	OUI	NON
B	Absence de caution de soumission	OUI	NON
C	Absence d'un prix unitaire quantifié	OUI	NON
D	Absence du CCTP	OUI	NON
E	Production d'une pièce scannée	OUI	NON
F	Absence d'un sous détails des prix, pièce administrative	OUI	NON

PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

A-Chiffre d'affaire - Chiffre d'affaire de l'exercice écoulé	OUI	NON
---	-----	-----

B- Références - 1 référence dans les dernières antérieur - 1ere et dernière page du contrat - PV de Réception	OUI	NON
C-Expérience du personnel technique - Conducteur des travaux TGC - Chef équipe maçonnerie CAP MAÇON	OUI	NON
D-Disponibilité du matériel essentiel - Matériel de maçonnerie - Voiture de liaison	OUI	NON
E-Capacité de préfinancement Solvabilité financière » 15 000 000	OUI	NON
F-Présence méthodologie et planning	OUI	NON

Le non-respect de 2 critères élimine l'offre

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO. qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offre

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la commune de NGAoundéré II.

Lieu d'acquisition du DAO secrétariat général de la commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2e.

NGAOUNDERE le 3 Mai 2017

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

PRÉFECTURE DU DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MENCHUM

**TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN°
007/ONIT/MINMAP/RDNW/DD/DTB/MCH/2017 OF 28TH APRIL 2017 FOR THE CONSTRUCTION OF THE
FENCE OF THE DIVISIONAL DELEGATION-MINEPDED, WUM CENTRAL SUB DIVISION IN MENCHUM
DIVISION**

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the frame-work of the 2017 Public investment Budget,the Contracting Authority (Divisional Delegate of Public Contracts) for Menchum, hereby representing the State of Cameroon, re-launches an Open National Invitation to tender under **CONDITIONS OF EMERGENCY** for the construction of the fence of the Divisional Delegation-MINEPDED, Wum Central Sub-Division in Menchum Division - North West Region.

2. Nature of services

The Works subject of this invitation to tender shall require the construction of the fence of the Divisional Delegation-MINEPDED, Wum Central Sub-Division in Menchum Division-North West Region. The Works and service required are found in the detail description mentioned in the respective bills of quantities and cost estimâtes.

3. Estimated cost

The estimated cost of the operations (tasks) following feasibility studies stands as specified in the table below:

Lot	Works	Locality	Estimated Cost
1	Construction of the fence	Divisional Delegation-MINEPDED, Wum Central Sub-Division in Menchum Division	25,000,000 FCFA

4. allotment

Lot	Works	Locality
1	Construction of the fence	Divisional Delegation-MINEPDED, Wum Central Sub-Division in Menchum Division

5. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to all registered and qualified companies or groups of companies based in the Republic of Cameroon with the required technical and professional expertise in the domain of construction accompanied by the necessary financial capability.

6. Financing

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed as per the programmed budget head of the

2017 Public Investment Budget (PIB 2017) of the Republic of Cameroon as specified in the table below:-

Lot	Ministry	Project Owner	Works	Provisional Amount	Vote of Charge N°	Expenditure authorization N°
1	MINEPDED	The Divisional Delegate	Construction of the fence of the DDEPDED Menchum	25,000,000 FCFA	51284516202202	IS02823

7. Consultation of tender file

The Tender documents may be consulted immediately after publication of this invitation to tender from the Services of the Contracting Authority (Service in charge of the contracts award) during working hours at the Divisional Delegation of Public Contracts Wum-Menchum.

8. Acquisition of tender file

The Tender documents shall be obtained immediately after publication of this invitation to tender from the Services of the Contracting Authority during working hours at the Divisional Delegation of Public Contracts, Wum-Menchum. The document shall be obtained upon presentation of a Public Treasury receipt showing the payment of a non-refundable sum of Fifty thousand (50,000) francs CFA,

9. Submission of bids

Each bid written in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized Representative and presented in eight (8) copies, that is one (01) original and seven (07) copies labelled as such. These shall be submitted in one sealed external envelope containing three (3) envelopes, that is, Envelope A :Administrative Documents, Envelope B :Technical documents and Envelope C:Financial documents. It shall reach the Divisional Delegation of Public Contracts for Menchum (besides the Women Empowerment Center, Wum) not later than **18th May 2017 at 12pm local time**. The sealed external envelope shall be free of all identification marks, falling which it shall be rejected. The sealed external envelope addressed to the Contracting Authority shall bear the following inscriptions:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 007/ONIT/MINMAP/RDNW/DD/DTB/MCH/2017 OF 28th APRIL 2017 FOR THE CONSTRUCTION OF THE FENCE AROUND THE DIVISIONAL DELEGATION- MINEPDED, WUM CENTRAL SUB-DIVISION IN MENCHUM DIVISION -NORTH WEST REGION

(To be opened only during the bids opening session of the Tenders Board)

10. Delivery deadline

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the execution of the works subject of this tender shall be **ninety calendar days (three months)** with effect from date of notification of the Service Order to start execution

11. Bid bond

Each bidder shall enclose in his administrative documents a bid bond issued directly in the first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance and that shall respect the model in his tender file featuring on the list in document 12 of the tender file and valid for ninety (90) days beyond the original date of validity of the offers

Lot	Works	Locality	Estimated Cost	Bid Bon	Tender Fee

1	Construction of the fence	Divisional Delegation- MINEPDED, Wum Central Sub-Division in Menchum Division	25,000,000FCFA	500,000FCFA	50,000FCFA
---	---------------------------	--	----------------	-------------	------------

12. Admissibility of bids

Under risk of being rejected, administrative documents must be produced in originals or true copies certified by the issuing services of the required administrative documents (Examples: Taxation Officials, Bank Officials, etc.) or by Administrative Authorities as the case may be (Example: SDO, DO etc) and must imperatively be produced in accordance with the Special Tender Regulations. They must obligatorily not be older than three (03) months or must not be produced after the submission of the tender file. Double

certification shall not be accepted. Any bid that shall not be in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared null and void, especially bids containing a bid bond not issued directly in the bidder's name by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance. The bid bond which shall only be released by the Contracting Authority shall be released for unsuccessful bidders not later than thirty (30) days after the period of bid validity. For the successful bidder to whom the contract will be awarded, the bid bond shall be returned to the contractor by the Contracting Authority once the final bond has been provided.

Bidders shall remain committed to their offers for a period of ninety (90) days from the last date for the submission of tenders, that is, the tenders shall be valid for 90 (ninety) days with effect from their submission deadline.

NB: The contractor shall, present the originals of the respective certified documents for strict verification of their authenticity during site installation.

13. Opening of bids

Bids shall be opened by the Divisional Tenders Board for Menchum in a single phase on the **15th May 2017 at 1 pm** local time in the hall at the Divisional Delegation of Public Contracts, Menchum. Only bidders or their authorized representatives having a perfect knowledge of the file may attend the bid opening session. Note should be taken that in case of any ambiguities or differences during opening, only the original shall be considered authentic, that is, any bid which shall not comply with these requirements of the tender file shall be rejected.

14. Evaluation criteria

EVALUATION CRITERIA:

Tender conformity shall be evaluated as per the following:

A-Eliminatory Criteria.

Offers (bids) submitted after the deadline or time limit;

- Bids submitted in unsealed external envelopes.
- External envelopes with identification marks or inscriptions,
- Absence of a document in the administrative file
- Administrative documents more than 3 months old;
- Absence of original or properly certified administrative document or documents certified more than one time,
- False declaration of forged documents ;
- Absence of bid bond or bid bond not issued directly in bidder's name by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance

NB: Bid bond for a group of enterprises must bear the name of mandated enterprise with the names of the other enterprises mentioned as well.

- Execution period longer than prescribed in the Tender file
- Technical evaluation mark less than 80% (non-respect of 80% of the essential criteria);
- Absence of quantified unit price in the financial bid.

B- Essential Criteria They are primordial or key modalities in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the tasks forming the subject of the invitation to tender. They were determined in relation to the nature and content of the tasks to be executed. Hence in the evaluation of:-

(i) Technical documents, it shall be the binary method (YES or NO) based on the following distribution of points:

CRITERIA	POINTS
GENERAL PRESENTATION OF THE BIDS	06
EXPERIENCE OF THE COMPANY	11
QUALITY OF PERSONNEL AND MANAGEMENT OF THE COMPANY	11
TECHNICAL EQUIPMENT	05
METHODOLOGY FOR THE EXECUTION OF WORKS	07
TOTAL	40

NB:

-Any Bid that shall not obtain 80% evaluation in the technical documents shall simply be rejected.
 -Details of these main qualification criteria are specified in the evaluation grid found in the Special Tender Regulations (RPAO).

(ii) Financial Offer, it shall consist of going through the bill of quantities in reference to the unit price schedule and the sub-détail of unit prices.

15. Award

The contract shall be awarded to the lowest bidder who must have fulfilled the administrative, technical and financial requirements

16. Validity of bids

Bidders shall remain committed to their offers for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders (offers).

17. Complementary information

Additional information may be obtained during working hours from the Service for the Contracts Award at the Divisional Delegation of Public Contracts for Menchum.

The Contracting Authority may at any time, amend this invitation to tender. Delays caused by such amendments shall also be considered in the period given to bidders to submit their bids. The Contracting Authority may at any time, amend this invitation to tender. He shall publish the amendments and communicate same to companies that bought the tenders file. Delays caused by such amendments shall also be considered in the period given to bidders to submit their bids.

BAMENDA le 28 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

CHIN EMMANUEL MBIYDZENYUY

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°28/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/
CDPM/2017 DU 04/05/2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE KM 6 DANS
L'ARRONDISSEMENT DE DIZANGUE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL
FINANCEMENT : BIP 2017**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
51 15 641406 2811.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public de l'Exercice 2017, le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le compte du Maire de la Commune de DIZANGUE, **Pour les travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique Bilingue KM 6, dans l'Arrondissement de DIZANGUE, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires et études ;
- Terrassement;
- Fondations;
- Maçonnerie — élévation;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois;
- Charpente — couverture;
- Électricité;
- Peinture;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Seize millions cinq cent mille (16 500 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un unique lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (B.I.P) de l'Exercice 2017 sur la ligne d'imputation budgétaire **N° 51 15 641406 2811.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables soit au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.sm@gmail.com dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email drnan.sm@gmail.com, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25.000 (Vingt-cinq mille)** Francs CFA payable à la **recette Municipale de DIZANGUE**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.sm@gmail.com, au plus tard le **26/05/2017 à 11 heures précises** et devra porter la mention :

"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°28/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/CDPM/2017 du 04/05/2017

Pour les travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique Bilingue KM 6, dans l'Arrondissement de DIZANGUE, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

En procédure d'urgence

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un Etablissement bancaire ou un Organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce **11** du DAO, d'un montant de (égale à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises, soit **330 000 FCFA** (trois cent trente mille francs CFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **26/05/2017 à 12 heures précises** et se fera en un temps par la Commission de Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime dans sa salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Suspension à la Commande Publique ;
- Absence d'un des trois volumes,
- Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission ;

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels.
- Méthodologie

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.sm@gmail.com, soit dans les services du Maître d'Ouvrage dès publication du présent avis.

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25** ou **699 37 07 48**.

EDEA le 4 Mai 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

WAMBA Pierre

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
29/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/CDPM/2017 DU 04/05/2017. EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ELEVAGE, DES
PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL
FINANCEMENT : BIP 2017**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
51 31 451415 2220.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public de l'Exercice 2017, le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, pour les travaux de construction de la Délégation Départementale de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préliminaires ;
Terrassement;
Fondations;
Maçonnerie — élévation;
Charpente — couverture;
Menuiserie bois, métallique et vitrerie;
Électricité et climatisation;
Plomberie sanitaire;
Revêtement et enduits;
Peinture;
V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quarante millions (40 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (B.I.P) de l'Exercice 2017 sur la ligne d'imputation budgétaire N°: **51 31 451415 2220.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables soit au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email : ddmap.sm@gmail.com, soit dans les services du Maître d'Ouvrage Délégué dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.sm@gmail.com, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **65.000 (Soixante cinq mille)** Francs CFA payable à la **recette des Finances d'Edéa**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, **Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76**, Email ddmap.sm@gmail.com, au plus tard le **25/05/2017 à 11 heures** précises et devra porter la mention :

"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°29/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDSMISPM/BMI/CDPM/2017 DU 04/05/2017

Pour les travaux de construction de la Délégation Départementale de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

En procédure d'urgence

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un Etablissement bancaire ou un Organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce **11** du DAO, d'un montant de (égale à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises, soit **800 000 FCFA**) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces -du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **25/05/2017 à 12** heures précises et se fera en un temps par la Commission de Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime dans sa salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires.

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Suspension à la Commande Publique ;
- Absence d'un des trois volumes,
- Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- L'abandon d'un marché attribué au cours des trois (03) dernières années ;
- L'absence de la déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des Entreprises défaillantes.

Critères essentiels.

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels.
- Méthodologie

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins- disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.sm@gmail.com, soit dans les services du Maître d'Ouvrage dès publication du présent avis.

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants :673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

EDEA le 4 Mai 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

WAMBA Pierre

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 002/AONO/CAN2EME/CIPM/SG/2017 DU 03/05/2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE EN TERRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 2EME

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
51 641012 2811 DU MINTP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2017, le Maire de la Commune de Ngaoundéré 2ème, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de la Commune de Ngaoundéré 2eme, Maitre d'Ouvrage, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE EN TERRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 2eme

- Boulangerie Albarka (derrière)-Mosquée Koweit
- Joli soir-Baladji
- Carrefour Mairie-lycée de Gada Mabanga-Carrefour Mosquée
- Ecole maternelle-Garage Danay
- Madagascar-Carrefour magasin Fokou
- Achèvement du ponceau sur le mayo baladji et de Construction de 400m de Caniveau maçonné

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres subdivisés en deux grands groupes comprennent, notamment :

Groupe 1 : (travaux manuels exécutés par la méthode de Haute Intensité de Main-d'oeuvre (HIMO), de préférence par la Main d'oeuvre locale riveraine de la route afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit des populations)

1. Débroussaillage,
2. Abattage des arbres,
3. Curage des buses,
4. Curage des ouvrages,
5. Etc.

Groupe 2 : (travaux mécanisés faisant appel à la haute Intensité d'équipement (HIEQ))

6. Reprofilage rapide y/c curage de fossé en terre et exécutoire ;
7. Création de fossés et exutoires ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **27 000 000 (Vingt-sept millions Francs CFA)**.

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont constitués en lot un unique comme présenté dans le tableau ci-après :

N° ord	Itinéraires	Longueur (km)
1	Boulangerie Albarka (derrière)-Mosquée Koweït	
2	Joli soir-Baladji	
3	Carrefour Mairie-lycée de Gada Mabanga-Carrefour Mosquée	
4	Ecole maternelle-Garage Danay	

5	Madagascar-Carrefour magasin Fokou	
6	Achèvement du ponceau sur le mayo baladji et de Construction de 400m de Caniveau maçonné	

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2017 sur la ligne d'imputation budgétaire N° : 51 641012 28Ildu MINTP.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la commune de NGAOUNDERE II dès publication du présent avis ou dans le JDM de l'ARMP.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat général de (a Commune de Ngaoundéré 2eme dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance déversement d'une somme non remboursable de **rente mille francs CFA**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à au Secrétariat général de la Commune de Ngaoundéré 2e, Service de la Passation des Marchés, au plus tard le 24 MAI 2017 à onze Heures, heure locale et devraporter la mention:

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° /AONO/CAN2ème/CIPM/SG/2017 du / /2017 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE EN TERRE DANS LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois** calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la **pièce12** du DAO précisant le montant de **540 000 (cinq cent quarante millefrancs) CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 24 mai 2017 0 12 heures par la Commission interne de Passation des Marchés dans la salle de délibération de la Commune de Ngaoundéré 2eme.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO :
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 75%;
- être suspendu de la commande publique ;
- Offre administrative, technique et financière incomplète ;
- Non présentation du matériel clé.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Le chiffre d'affaires des deux dernières années **oui/non**
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 20 millions FCFA **oui/non**
3. Les références de l'entrepreneur dans le domaine de travaux publics **oui/non**
4. La disponibilité des matériels essentiels (Pelle chargeuse, Niveleuse, Compacteur vibrant, Compacteur manuel, Camion benne 10 m3, Citerne à eau, Véhicule de supervision de type 4X4) **oui/non**
5. L'expérience du personnel d'encadrement **oui/non**
6. La proposition technique **oui/non**
7. L'approvisionnement (latérite, ciment, bois, fer etc..) **Oui/non**
8. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe **oui/non**
9. Preuves d'acceptation des conditions du marché **Oui/non**

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 75% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la au Secrétariat Général de la Commune de Ngaoundéré 2eme, Service de la Passation des Marchés.

Le Maire de la Commune de Ngaoundéré Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NGAOUNDERE le 3 Mai 2017

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA



COMMUNE D'EBONE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002/AONR/MINATD/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2017 DU 04/05/2017 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE COMMERCIAL A EBONE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DEPARTEMENT DU MOUNGO.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le maire de la Commune d'Ebonè, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National restreint pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'un centre commercial à Ebone dans l'arrondissement - de Nlonako, Département du Moungo.

2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres a pour objet le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'un centre commercial à Ebone dans l'arrondissement de Nlonako, Département du Moungo.

Les prestations comprennent les missions de :

- Direction de l'Exécution des Travaux (DET)
- Ordonnancement et Pilotage des Chantiers (OPC)
- Assistance aux Opérations de Réception (AOR)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de **Treize millions six quatre cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent vingt-deux (13 489 922 F) francs CFA TTC**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux entreprises de la liste suivante :

BET	ADRESSE ET CONTACT
ETS. LAUGUY	BP. 549 NKONGSAMBA TEL : 699 15 33 60 / 233 49 23 75

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du FEICOM, Exercice 2017.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'EBONE, secrétariat général dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au à la Commune d'EBONE, secrétariat général dès publication du présent avis, sur présentation d'un versement au trésor public d'une somme non remboursable de **25 000 (vingt-cinq mille francs) F CFA** payable à la recette d'Ebone.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06()) copies marquées comme original.
Commune d'EBONE, Secrétariat Général le **30 MAI 2017** à **09 Heures**, heure limite et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 002 /AONR/MINATD/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2017 DU 04/05/2017

**POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE COMMERCIAL A
L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DEPARTEMENT DU MOUNGO.**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **sept (07) mois**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission par une banque de première catégorie chargée des finances et dont la liste figure dans la liste figurant dans la pièce 12 du Dossier d'appel d'Offres, d'un montant de **soixante-neuf mille huit cent francs) CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au — delà de la date originale de validité des offres.

Les Offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation des pièces administratives et techniques seront irrecevables

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps le 30 MAI 2017 dans la salle des actes de la commune d'EBONE. . ,

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 30 MAI 2017 à **10 heure** , heures locales de Passation des Marchés de la Commune d'Ebone. Seul les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées ;
- Absence du sous-détail d'un prix quantifié ;
- Note technique inférieure à 70/100 ;
- Erreurs de calcul réduisant l'offre financière de cinq pour cent (5%) et plus ; Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- Absence d'une pièce de l'offre financière ;
- Faire partir des entreprises interdites de la commande publique ;
- Offre technique intégrant des informations financières ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux dans l'offre technique ;
- L'absence de l'attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire
- Pièce certifiée ou signée par une personnalité incompétente.

Critères essentiels

Les principaux critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur

- le chiffre d'affaires des cinq (05) derniers exercices (2012-2016);
- l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- les références de l'entreprise ;
- la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- l'expérience du personnel d'encadrement/clé ;
- l'expérience dans les travaux de BTP

Barème de notation

- Les offres techniques seront notées en fonction des critères ci-après :
- Personnel Clé..... 50 points ;
- Références de l'entreprise 30 points ;
- Matériel à mobiliser..... 10 points
- Planning et méthodologie proposée..... 10 points ,•

Nombre total des critères 100 critères

Seules les soumissions dont les propositions techniques auront obtenues une note supérieure ou égale à 35/50 seront admises

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'EBONE, BP.672 NKONGSA

MME SI

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 03 /AONO/ST/COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 2E/CIPM/VINA/2017 DU 03 MAI 2017 RELATIF AUX :LOT N " 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC 02 SALLES DE CLASSE ET UN BLOC UTRINES A SIX COMPARTIMENT A L'ECOLE PUBLIQUE DE AADEM;LOT N°2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC 02 SALLES DE CLASSE ET UN BLOC UTRINES A SIX COMPARTIMENT A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAYO KAE ;FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2017

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2017, le Maire de la Commune de NGAOUNDERE 2e, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2e'un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction les travaux de construction de 04 salles de classe, 02 latrines à 06 compartiment dans 02 écoles publiques dans la Commune de Ngaoundéré 2e.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment (lots N°1et N°2):

- I. TRAVAUX PRÉPARATOIRES
- II. TERRASSEMENT
- III. FONDATIONS
- IV. MAÇONNERIE POUR SUPERSTRUCTURE
- V. CHARPENTE ET COUVERTURE
- VI. MENUISERIE BOIS ET METALLIQUES
- VII. PEINTURE ET REVETEMENT
- VIII. AMENAGEMENTS EXTERIEURS

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N° LOT	Intitulé du projet	Coût prévisionnel
LOT 1	Lot n°1 : travaux de construction d'un bloc 02 salles de classe et un bloc latrines a six compartiment a l'école publique de Madem;	22 416 120
LOT 2	Lot n°2 : travaux de construction d'un bloc 02 salles de classe et un bloc latrines a six compartiment a l'école publique de mayo kae ;	22 416 120

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en Deux (02) lots ci-après définis :

N° LOT	Intitulé du projet	Lieu d'exécution
LOT 1	Lot n°1 : travaux de construction d'un bloc 02 salles de classe et un bloc latrines a six compartiment a l'école publique de madem;	ECOLE PUBLIQUE DE MADEM
LOT 2	Lot n° 2 : travaux de construction d'un bloc 02salles de classe et un bloc latrines a six compartiment a l'école publique de Mayo kae ;	ECOLE PUBLIQUE DE MAYO KAE

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2e, Service Technique, sis à l'Hôtel de Ville d'arrondissement de Ngaoundéré 2edès publication du présent avispar voie de presse écrite et par voie d'affichages.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2e, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville d'arrondissement de Ngaoundéré 2edès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de (soixante quinze mille) 75 000 Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale d'arrondissement de ngaoundéré 2e.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2e, Service Technique, au plus tard le 24 MAI 2017 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**N°AONO/ ST/COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 2e/CIPM/Vina/2017 DU 03 MAI 2017
RELATIF AUX :
LOT N° 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC 02 SALLES DE CLASSE ET UN BLOC LATRINES A SIX
COMPARTIMENT A L'ECOLE PUBLIQUE DE MADEM;
LOT N° 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC 02 SALLES DE CLASSE ET UN BLOC LATRINES A SIX
COMPARTIMENT A L'ECOLE PUBLIQUE DE /AAYO KAE ;
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Quatre (04) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant de **490 592 (quatre cent quatre vingt dix mille cinq cent quatre vingt douze) Francs cfa** pour le Lot N° 1 et **490 592 (quatre cent quatre vingt dix mille cinq cent quatre vingt douze) Francs cfa** pour le Lot N° 2 valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

12. Recevabilité des Offres

ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu 24 mai 2017 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2e dans la salle des actes de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence d'une pièce administrative ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
2. Bilan financier de deux (2) dernières années
3. Non présentation d'un véhicule de liaison de type pick-up ou camionnette (pièces justificatives : copie certifiée de la carte grise dûment légalisée par le service émetteur);
4. Conducteur des Travaux non inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie-Civil ;
5. N'avoir pas justifié de réalisation dans le délai au cours des deux (02) dernières années d'un projet de bâtiment de montant au moins égal à : 15 000 000 (QUINZE millions) francs CFA (pièces justificatives : copie intégrale du contrat, notification de l'OS de démarrage et PV de réception provisoire) ;
6. Absence d'un prix unitaire quantifié ou Mauvaise décomposition d'un sous-détail de prix unitaire du DAO ou encore la description d'un prix unitaire proposé non-conforme aux spécifications du CCTP;
7. Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
8. Note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;
2. Bilan financier des deux (02) dernières années ;
3. Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 15 millions F CFA ;
4. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
5. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
6. Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, bétonnière. Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, appareil de topographie et Autres matériels) ;
7. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
9. Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
10. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
11. Note de présentation générale des offres.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 80% oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché par lot au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

17. Renseignements Complémentaires

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2e, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2e.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2e, Service Technique ou au FEICOM de l'Adamaoua.

NGAOUNDERE le 3 Mai 2017

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

DOSSIER D'APPEL APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAN 2EME/CIPM/SG/2017 DU 03/05/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SABONGARI DANS LA COMMUE DE NGAOUNDERE 2ÈME

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement le maire de la commue de ngaoundéré 2ème Autorité Comractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de la Commune de Ngaoundéré 2ème Maître d'Ouvrage, pour les travaux de construction d'une clôture au Centre de Santé intégré de Sabongari (CSI Sabongari) dans la commune de Ngaoundéré 2ème.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie et élévation
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Sept millions **(7.000.000)** FCFA

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP 2017.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la la commune de Ngaoundéré 2ème dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de la Passation de la Commune de Ngaoundéré dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **20.000 (vingt mille) francs CFA** ,payable à la Recette Municipale de la Commune de Ngaoundéré 2ème.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six **(06) exemplaires** dont un **(01) original et cinq (5) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré2 contre récépissé, au plus tard le 24 mai 2017 à 11 Heures et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° /AONO/CAN2/CIPM/SG/2016 DU / 2016 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SABONGARI, DANS
LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2ème
"A n' ouvrir qu' en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par les Maîtres d'Ouvrages Délégués pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **140 000 (cent quarante mille) F CFA** par lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L' ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 24 mai 2017 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Vina dans la salle des actes de la Commune de Ngaoundéré 2ème

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur;

1.	certificat de solvabilité démontrant la capacité financière du soumissionnaire ou l'engagement de la banque à ouvrir une ligne de crédit à son bénéficiaire.;	oui/non
2	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
4	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5	La proposition technique ; (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins **70 %** à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Commune de Ngaoundéré 2ème , Téléphone : **Tel : 674 864 747** dès publication du présent avis.

NGAOUNDERE le 3 Mai 2017

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE D'EBONE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/MINATD/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/CIPM/2017
DU 04 MAI 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE COMMERCIAL A EBONE (EN
PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIC FEICOM- EXERCICE 2017 ET SUIVANT.**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la construction d'un centre commercial à Ebone dans l'arrondissement de Nlonako, département du Moungo, Madame le Maire, Maître d'ouvrage et Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de la Commune d'Ebone en vue de l'exécution desdits travaux.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux de terrassement (débroussaillage, de dessouchage et de décapage de terre végétale, excavation, remblais, compactage et évacuation des excédents) ;
- Les travaux de construction du gros oeuvre, Maçonnerie;
- Les travaux de pose de la toiture et des couvertures ;
- La fourniture et la mise en oeuvre de l'étanchéité;
- Les travaux de menuiserie bois quincaillerie ;
- Les travaux de menuiserie métallique- quincaillerie ;
- Les travaux de plomberie sanitaire
- La fourniture et la mise en oeuvre des équipements électriques, téléphonique et TV ;
- Les travaux de peinture-vitrierie ;
- Les travaux de revêtement scellés des sols et des murs ;
- Les travaux de climatisation ; Les travaux de VRD et espace verts.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est cent quatre-vingt-douze millions sept cent treize mille cent soixante-onze francs CFA (192 713 171 F).

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Communal du FEICOM de l'exercice 2017 et suivant.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Ebone, secrétariat général dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au à la Commune d'Ebone, secrétariat général dès publication du présent avis, sur présentation de l'original d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de **150 000 (cent cinquante mille francs) F CFA** payable à la recette municipale de la Commune d'Ebone

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune d'Ebone, Secrétariat Général au plus tard le **30 MAI 2017 à 09 heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 007/AONO/MINATD/RLT/DIVIGO/C/EBONE/SG/CIPM/2017 du 04 MAI 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE COMMERCIAL A EBONE (EN PROCEDURE D'URGENCE)

**FINANCEMENT : BIC FEICOM- Exercice 2017 et suivant
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **sept (07) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **3 854265 F(trois millions huit cent cinquante-quatre mille deux cent soixante-cinq francs) CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **30 MAI 2017 à 10 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ebone dans la salle des Délibérations de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées ;
- Absence du sous-détail d'un prix quantifié ;
- Note technique inférieure à 70/100 ;
- Erreurs de calcul réduisant l'offre financière de cinq pour cent (5%) et plus ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié du devis estimatif ;
- Absence d'une pièce de l'offre financière.;
- Faire partir des entreprises interdites de la commande publique ;
- Offre technique intégrant des informations financières ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux dans l'offre technique ,
- L'absence de l'attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Pièce certifiée ou signée par une personnalité incompétente.

Critères essentiels

Les principaux critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur

- le chiffre d'affaires des cinq (03) derniers exercices (2012-2016);
- l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ; V les références de l'entreprise ;
- la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- l'expérience du personnel d'encadrement clé ;
- l'expérience dans les travaux de BTP.

Barème de notation

Les offres techniques seront notées en fonction des critères ci-après :

- Personnel Clé..... 25 points ;
- Références de l'entreprise..... 15 points ;
- Matériel à mobiliser..... 05 points ;
- Planning et méthodologie proposée..... 05 points ;

Nombre total des critères 50 critères

Seules les soumissions dont les propositions techniques auront obtenues une note supérieure ou égale à 35/50 seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Ebone, BP.672 NKONGSAMBA, Tél. 675 96 05 86 / 699 82 04 81

EBONE le 4 Mai 2017

Le MAIRE

MME SIDIKI ÉPSE MANON FÉLICITÉ

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CAN 2ÈME/CIPM/SG/2016 DU'03/05/2017
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON DANS LA COMMUNE DE
NGAOUNDERE 2ÈME**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement, le Maire de la Commune de Ngaoundéré 2ème, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de la Commune de Ngaoundéré 2ème, Maître d'Ouvrage, pour les travaux de construction d'un Hall de vente de poisson dans la commune de Ngaoundéré 2ème

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Menuiserie bois et Métallique
- Peinture ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quinze millions (15.000.000) FCFA**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP 2017.

7. Consultation du Dossier

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **300.000 (trois cent quarante mille) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de la Passation de la Commune de Ngaoundéré dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **25.000 (vingt cinq mille) F ancs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de Ngaoundéré 2ème

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (5) copies marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina contre récépissé, au plus tard le 24 mai 2017 à 11 Heures et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CAN2/CIPM/SG/2016 DU 03 MAI 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION dun Hall de vente de poisson, dans La COMMUNE DE NGAOUNDERE 2ème "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par les Maîtres d'Ouvrages Délégués pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **300.000 (trois cent quarante mille) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 24 mai 2017 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Vina dans la salle des Actes de la Commune de Ngaoundéré 2ème.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence d'une pièce administrative;
- La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 70% des oui.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1	certificat de solvabilité démontrant la capacité financière du soumissionnaire ou l'engagement de la banque à ouvrir une ligne de crédit à son bénéficiaire.;	oui/non
2	es références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
4	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5	La proposition technique ; (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes. Mesures d'hygiène)	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d*au moins 70 % à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée à la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Commune de Ngaoundéré 2e, **Téléphone : Tel : 674 864 747** dès publication du présent avis.

NGAOUNDERE le 3 Mai 2017

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CAN 2ÈME /CIPM/SG/2017 DU 03/OS /2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REABILITATION DE CERTAINSTRONÇONS DE ROUTE EN TERRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENTDE NGAOUNDERE 2ÈME

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
: 51 641012 2811 DU MINTP.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2017, le Maire de la Commune Ngaoundéré 2ème. Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de la Commune de Ngaoundéré 2ème , Maitre d'Ouvrage, pour les travaux de Réhabilitation de certains Tronçons de Route en Terre dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2ème

Boulangerie Albarka (derrière)-Mosquée Koweit Joli soir-Baladji

- Carrefour Mairie-lycée de Gada Mabanga-Carrefour Mosquée
Ecole maternelle-Garage Danay -

Madagascar-Carrefour magasin Fokou -

Achèvement du ponceau sur le mayo baladji et de Construction de 400m de Caniveau maçonné

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres subdivisés en deux grands groupes comprennent, notamment :

Groupe 1 : (travaux manuels exécutés par la méthode de Haute Intensité de Main-d'oeuvre (HIMO), de préférence par la Main d'oeuvre locale riveraine de la route afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit des populations)

1. Débroussaillage,
2. Abattage des arbres,
3. Curage des buses,
4. Curage des ouvrages,
5. Etc.

Groupe 2 : (travaux mécanisés faisant appel à la haute Intensité d'équipement (HIEQ)

6. Reprofilage rapide y/c curage de fossé en terre et exécutoire ;
7. Création de fossés et exutoires ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **27 000 000 (Vingt-sept millions Francs C FA.**

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont constitués en lot un unique comme présenté dans le tableau ci-après :

N° ord	Itinéraires	Longueur (km)
1	Boulangerie Aïbarka (derrière)-Mosquée Koweït	

2	Joli soir-Baladji	
3	Carrefour Mairie-lycée de Gada Mabanga-Carrefour Mosquée	
4	Ecole maternelle-Garage Danay	
5	Madagascar-Carrefour magasin Fokou	
6	Achèvement du ponceau sur le mayo baladji et de Construction de 400m de Caniveau maçonné	

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres,

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2017 sur la ligne d'imputation budgétaire N° : 51 641012 281 du MINTP.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la commune de NGAOUNDERE II , tél dès publication du présent avis ou dans le JDM de l'ARMP.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à au Secrétariat général de la Commune de Ngaoundéré 2ème dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance déversement d'une somme non remboursable de trente mille francs CFA (30.000 F CFA payable à la Recette Municipale de Ngaoundéré 2ème.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à au Secrétariat général de la Commune de Ngaoundéré 2ème, Service de la Passation des Marchés, au plus tard le 24 MAI 2017 à onze (11H) Heures, heure locale et devra porter la mention:

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° /AONO/CAN
2ème/CIPM/SG/2017 du / 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REABILITATION DE CERTAINS
TRONÇONS DE ROUTE EN TERRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 2ème
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant de **540 000 (cinq cent quarante mille francs)** CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le..24 MAI 2017 à 12 heures par la Commission interne de Passation des Marchés dans la salle de délibération de la Commune de Ngaoundéré 2ème

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 75%;
- être suspendu de la commande publique ;
- Offre administrative, technique et financière incomplète ;
- Non présentation du matériel clé.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le chiffre d'affaires des deux dernières années oui/non
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 20 millions FCFA oui/non
- Les références de l'entrepreneur dans le domaine de travaux oui/non publics
- La disponibilité des matériels essentiels (Pelle chargeuse, Niveleuse, Compacteur vibrant, Compacteur manuel, Camion benne 10 m3 Citerne à eau, Véhicule de supervision de type 4X4) oui/non
- L'expérience du personnel d'encadrement oui/non
- La proposition technique oui/non
- L'approvisionnement (latérite, ciment, bois, fer etc..) Oui/non
- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe oui/non
- Preuves d'acceptation des conditions du marché Oui/non

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 75% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la au Secrétariat Général de la Commune de Ngaoundéré Service de la Passation des Marchés, tél :

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune de Ngaoundéré Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NB: Il est conseillé aux soumissionnaires de monter leurs offres conformément à la grille d'évaluation annexée au DAO.

NGAOUNDERE le 3 Mai 2017

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/SNH/CPSP/CSPM/2017 DU 04 MAI 2017
RELATIF A L'AMENAGEMENT DU SITE ET LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR DANS LE CENTRE DE
LUTTE CONTRE LA POLLUTION PAR LES HYDROCARBURES DE KRIBI.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , CPSP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Lutte contre les Déversements Accidentels d'Hydrocarbures (PNLDAH), l'Administrateur-Directeur Général, Président du Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'aménagement et la construction d'un hangar dans le Centre de lutte contre la pollution par les hydrocarbures de Kribi.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres, regroupés par corps de métiers, comprennent notamment:

- Installations de chantier ;
- Dégagement des emprises ;
- Terrassements généraux ;
- Travaux de voiries ;
- Drainage et assainissement ;
- Gros œuvre ;
- Menuiserie Bois ;
- Menuiserie métallique – aluminium ;
- Faux plafond ;
- Peinture intérieure et extérieure ;
- Revêtements des sols et murs ;
- Electricité (courants forts et courants faibles), contrôle d'accès ;
- Plomberie sanitaire et protection incendie ;
- Climatisation ;
- VRD et aménagement extérieur.

3. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot unique.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises et/ou Groupements d'Entreprises installés au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget du Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP), Exercice 2017 et suivant.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Permanent du Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines sis à l'immeuble siège de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) à Yaoundé.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Permanent du Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines sis à l'immeuble siège de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) à Yaoundé dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de deux cent mille (200.000) francs CFA.

1. 1. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

1. i. L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
2. ii. L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
3. iii. L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au **Secrétariat Permanent du Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines sis à l'immeuble siège de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) à Yaoundé**, au plus tard le **09 juin 2017 à 12 heures** précises, heure locale, et déposée contre récépissé et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/AONO/SNH/CPSP/CSPM/2017 DU 17 AVRIL 2017 RELATIF A

L'AMENAGEMENT DU SITE ET LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR DANS LE CENTRE

DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION PAR LES HYDROCARBURES DE KRIBI.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois incluant les périodes relatives aux pluies.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de six millions cinq cent mille (6 500 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu **le 09 juin 2017 à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CSPM/CPSP).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture de la séance de dépouillement se fera au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après:

1. 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission ;
 - Dossier administratif incomplet et pièces non-conformes ;
 - Non-conformité aux spécifications ci-après :
- Absence d'attestation de visite de site délivrée par le Maître d'Ouvrage ;
- Absence d'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil (ONIGC) pour les Ingénieurs exerçant déjà au Cameroun ;
- N'avoir pas réalisé au cours des cinq (05) dernières années un projet de construction de hangar ou projet de construction d'un bâtiment d'une superficie supérieure à 300 m² ;
 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 - Absence d'un Conducteur des travaux ; minimum Ingénieur de travaux du Génie Civil, ayant au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine des travaux de génie civil, ayant occupé le poste de Conducteur de travaux dans un projet de construction de hangar ou projet de construction d'un bâtiment d'une superficie supérieure à 300 m² ;
 - Absence d'un prix unitaire quantifié ;
 - Offre financière incomplète ou absence de l'une des pièces ci-après:
- Lettre de soumission timbrée, datée et signée ;
- Bordereau des prix unitaires ;
- Détail estimatif ;
- Sous détail d'un prix unitaire quantifié précisant le coefficient majorateur ;
- Non-respect de 5 critères essentiels ci-dessous.

1. 2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la situation financière sur 1 sous-critère ;
- l'expérience de l'entreprise sur 2 sous-critères ;
- les personnels sur 10 sous-critères;
- les matériels sur 13 sous-critères.
- la mémoire technique (note méthodologique, organisationnelle et planning) sur 7 sous-critères.

14. Attribution

L'Administrateur-Directeur Général, Président du Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), au Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP).

YAOUNDE le 4 Mai 2017

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

MOUDI KI ADOLPHE

COMMUNE DE YAOUNDE I

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CAR/YDE 1ER/ CIPM /17 DU 05 MAI 2017 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE DE 09 CV A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture d'un (01) véhicule pick-up 4x4 double cabine pour les besoins de ses services.

2. Consistance des prestations

Les prestations objets du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture en un lot d'un (01) véhicule pick-up 4x4 double cabine.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais installées comme concessionnaires et ayant une expérience dans la fourniture de ce type de véhicule.

4. Financement

L'acquisition du véhicule objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, exercice 2017

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Yaoundé 1^{er} (bureau du courrier), sise à Rue CEPER Yaoundé.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Yaoundé 1^{er} dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille francs CFA (50.000 FCFA)** payable à la Recette Municipale de Yaoundé 1^{er}.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telle, devra parvenir à la Mairie de Yaoundé 1^{er} (Bureau du courrier), **au plus tard le Vendredi 26 Mai 2017 à 13 heures 00 heure locale** et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°002/AONO/CAR/YDE 1er/ CIPM /17 DU 05 Mai 2017

POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE PICK-UP 4x4 DOUBLE CABINE DE 09 CV A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1er

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de dix jours (10) jours.

Les fournitures seront livrées au siège de la Mairie de Yaoundé 1^{er}.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure à la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de 500 000 FCFA (Cinq cent mille francs CFA) ;

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement datées de moins de trois (03) mois et en cours de validité ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le Vendredi 26 Mai 2017 à partir de 14 heures 00**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Mairie de Yaoundé 1^{er} (salle des délibérations).

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

- **Absence d'une pièce du dossier administratif ;**
- **Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;**
- **Absence caution de soumission ;**
- **Absence de l'Autorisation du fabricant ;**
- **Non satisfaction d'au moins 80% de OUI sur les critères essentiels.**
- **Non-conformité de l'équipement à l'un des critères techniques majeurs ci-après :**

CRITERES TECHNIQUES MAJEURS

- **Cylindrée : ? 2986 CC**
- **Véhicule muni d'air bag conducteur**
- **Garde au sol ? 282 mm**
- **Réservoir ? 80 L**
- **Empattement ? 3085 mm**
- **Freinage assisté par ABS**

1. CRITERES ESSENTIELS :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- i) Exhaustivité et conformité des fournitures proposées aux spécifications Techniques du Dossier d'Appel d'Offres
- ii) Expérience dans les prestations similaires
- iii) Service Après-vente
- iv) Délai de livraison
- v) Condition d'acceptation des dispositions du marché : CCAP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page.

Pour être éligible pour l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et au moins 80% de oui sur les critères essentiels.

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres et ayant satisfait aux critères éliminatoires et essentiels.

13. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Yaoundé 1^{er}.

YAOUNDE le 5 Mai 2017

Le MAIRE

ANDZE ANDZE Emile

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N°05/DC/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SP1VI/BAM/CDPM/2017 DU 04/05/ 2017, RELATIVE À L'ACQUISITION
D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE À LA MAIRIE DE MASSOK, DÉPARTEMENT DE LA
SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , FONDS PROPRES
DE LA COMMUNE DE MASSOK
IMPUTATION
222 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante, lance pour le compte de **la Commune de MASSOK**, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, une demande de cotation pour **l'acquisition d'un vehicule pick-up 4x4 double cabine**.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation en un lot comprennent **l'acquisition d'un vehicule Pick-Up 4x4 double cabine** décrites à la Pièce 3.

3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

4. Financement

L'acquisition de ce vehicule est financée à un montant prévisionnel global de **vingt-cinq millions (25 000 000) Francs CFA** par le **Fonds d'Equipement Intercommunal** (FEICOM), Exercice 2016 en son Chapitre 25 article 00, paragraphe 200 pour un montant de **Vingt-trois millions deux cent cinquante mille (23 250 000) soit 93%** et par les fonds **propres de la Commune de MASSOK** à hauteur de **un million sept cent cinquante mille (1 750 000) soit 7%** dans le compte 222 100 de la ligne « matériel et transport » de l'Exercice 2017.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de la demande de cotation peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime. Il est retiré contre présentation d'une quittance de versement des frais d'acquisition fixés à **45 000 (quarante cinq mille) francs CFA** non remboursables payable à la **Recette Municipale de MASSOK**.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept **(07) exemplaires** (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, au plus tard le **25/05/2017 à 11 heures** et devront porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION N°05 /DC/PR/MINMAP/DRLT/D DSM/SPM/CPDM/2017 DU 04/05/2017
pour l'acquisition d'un vehicule pick-up 4x4 double cabine à la Maire de Massok, Département De La Sanaga
Maritime, Région Du Littoral.
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

7. Delai de Livraison

Le délai de livraison objet de cette consultation est de **trente (30) jours** à la Commune de MASSOK.

8. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par un Établissement bancaire ou un Organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances d'un **montant de 2%** du coût prévisionnel du marché toutes taxes comprises soit **500 000 francs CFA (Cinq cent mille francs CFA)** valable pendant trente jours au — delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent et datant de moins de trois mois.

Le dossier administratif est constitué des pièces suivantes :

- Attestation de soumission à la **CNPS** en cours de validité ;
- Attestation de non faillite ;
- Attestation de domiciliation bancaire ;
- Quittance de versement à la **Recette Municipale** de **MASSOK** des frais d'achats du dossier de
- Demande de Cotation; Carte de contribuable ;
- Attestation de non - exclusion délivrée par **l'ARMP**; Caution de soumission ;
- Registre de commerce ;
- Une attestation et un plan de localisation de l'Entreprise ;
- Attestation de non redevance fiscale.

L'Offre Technico — Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis Conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de consultation.

Ces offres devront être. Chiffrées, hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et Accompagnée de la lettre de soumission timbrée et signée.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **25/05/2017 à 12 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics et se fera en un temps.

10. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES.

- Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis
- Absence d'une pièce de l'Offre technico-financière;
- Omission d'un prix quantifié du devis estimatif;
- Usage de faux documents;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Non-conformité du modèle de soumission.
- Cas de corruption avéré.

11. Renseignements Complémentaires

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25** ou **699 37 07 48**.

EDEA le 4 Mai 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

WAMBA Pierre

LABORATOIRE NATIONAL DE CONTRÔLE DE QUALITÉ DES MÉDICAMENTS ET D'EXPERTISE

AVIS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 390/DC/LANACOME/CIPM/2017 DU 26 AVRIL 2017 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE ET D'UN CHATEAU D'EAU POUR LE LABORATOIRE NATIONAL DE CONTROLE DE QUALITE DES MEDICAMENTS ET D'EXPERTISE DE YAOUNDE FINANCEMENT : BIP MINSANTE; EXERCICE 2017

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BIP-MINSANTE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de l'amélioration du cadre de travail, en vue de l'augmentation des performances et la continuité de la mise en œuvre du Contrat-Plan Etat/LANACOME, le Directeur Général du Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments et d'Expertise (LANACOME) lance, sur financement du BIP-MINSANTE au profit du LANACOME (exercice 2017), un Appel d'Offres National Ouvert, pour la construction d'un forage et d'un château d'eau.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet de la présente Demande de Cotation comprennent les opérations suivantes :

- L'étude géophysique et d'implantation du forage ;
- L'implantation du forage ;
- L'installation du chantier, y compris l'amenée et repli de tout le matériel nécessaire pour la foration ;
- Les travaux de foration et d'équipements de PMH ;
- Le développement, le pompage et les essais de débits ;
- Les travaux de superstructure : dalle légèrement inclinée en béton armé, rigoles périphériques autour du socle de la dalle, anti-bourbier à la périphérie;
- La construction d'un château d'eau d'une capacité de dix (10) mètres cubes;
- La murette de clôture en aggios de 15 x 20 x 40 crépis et portillon.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation à l'issue des études préalables est de vingt-trois millions (23 000 000) FCFA Toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte aux entreprises nationales, ayant de l'expérience dans le domaine.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP-MINSANTE au titre de l'exercice 2017 au profit du LANACOME.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis, dans les services de la Direction Générale du Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments et d'Expertise (LANACOME), dans l'enceinte de la CENAME, Boite Postale 12 216 Yaoundé, Tél. : 222 23 06 60/242 60 43 02, Fax : 222 23 93 02.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables dès publication du présent avis, au secrétariat de la Direction Générale du Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments et d'Expertise. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) FCFA représentant les frais d'acquisition du dossier et payable dans le compte spécial CAS-ARMP N° 335988 ouvert à la BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat de la Direction Générale du Laboratoire

National de Contrôle de Qualité des Médicaments et d'Expertise au plus tard le **24 MAI 2017 à 13 heures précises**, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

"DEMANDE DE COTATION N° 390/DC/LANACOME/CIPM/2017 DU 26 AVRIL 2017

RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE ET D'UN CHATEAU D'EAU POUR LE LABORATOIRE NATIONAL DE CONTROLE DE QUALITE DES MEDICAMENTS ET D'EXPERTISE DE YAOUNDE" (PROJET13)

(à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement) »

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la notification de l'ordre de service de commencer.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de cinq cent mille (450 000) FCFA valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission ou sa non-conformité entraîne, à l'ouverture des plis, le rejet systématique de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps le **24 MAI 2017 à 14 heures précises**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) placée auprès du Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments et d'Expertise dans la salle de la commission du LANACOME.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et. ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Dossiers administratifs incomplets ;
- Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Non possession en propre d'un appareil de sondage (Résistivimètre) ;
- Non possession en propre d'un atelier de forage ;
- Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Note technique inférieure à 80% de oui ;
- Absence d'un sous détail de prix ;
- Non-conformité du modèle de soumission.

14. Critères de qualification

a- Evaluation des offres techniques

Les offres techniques seront évaluées de façon binaire et en fonction des critères essentiels ci-après :

1 Attestation de surface financière de dix (10) millions de FCFA au moins	Oui/Non
2 Références générales de l'entreprise dans le domaine justifié	Oui/Non
3 Disponibilité du matériel technique essentiel justifié	Oui/Non
4 Expérience du personnel d'encadrement -	Oui/Non
5 Méthodologie d'exécution des travaux (planning, suivi des travaux, cohérence du chronogramme...)	Oui/Non
6 Présentation de l'offre	Oui/Non

Les offres n'ayant pas satisfait à au moins cinq (05) critères essentiels sur 6, seront jugées techniquement non qualifiées et ne pourront pas accéder à l'analyse financière.

b- Evaluation des offres financières Elle consistera à



- Vérifier les montants en chiffres et en lettres et à apporter les corrections nécessaires ;
- Classer les offres de la moins disante à la plus disante ;
- Capacité de préfinancement appropriée.

La monnaie utilisée est le Franc CFA.

Méthode de sélection

Le prestataire sera choisi par la méthode de sélection du moins disant, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des services de la Direction Générale du Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments et d'Expertise (LANACOME) situé dans l'enceinte de la CENAME.

YAOUNDE le 26 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ABONDO NÉE NGONO MBALLA Rose

MINISTERE DES FINANCES

D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°005/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2017 DU 02 MAI 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU SUIVI INDEPENDANT DU C2D. FINANCEMENT : CONVENTION CCM 3013 E, RELATIVE AU PILOTAGE DU C2D 1.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Après l'atteinte du point d'achèvement par le Cameroun le 28 avril 2006, un cadre de programmation pluriannuelle de l'aide française a été établi entre la France et le Cameroun, par la signature le 22 juin 2006 du Document Cadre de Partenariat (DCP) dont le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) constitue le noyau. Le C2D est le volet bilatéral additionnel français de l'initiative PPTE.

Orientés selon les priorités gouvernementales de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et de la Croissance et l'Emploi (DSCE), respectivement pour les 1^{er} et 2nd volets C2D, les financements mobilisés sur la période 2006-2016, d'environ 566 Mrds FCFA, concernent les domaines prioritairement suivants : i) les infrastructures, ii) l'éducation de base et la formation professionnelle, iii) la santé et la lutte contre le sida, iv) l'agriculture et la sécurité alimentaire, v) l'environnement et la biodiversité, vi) la recherche et vii) la culture. Les programmes sont mis en œuvre par les Ministères sectoriels compétents.

La mise en œuvre du Contrat est l'occasion de faire prévaloir un nouvel esprit de partenariat entre les différentes institutions, la société civile et les partenaires au développement qui soutiennent le Cameroun dans son effort de réduction de la pauvreté.

L'exécution des programmes C2D respecte les principes d'inscription, de transparence et de contrôle qui président à l'exécution budgétaire du Cameroun dans un cadre pluriannuel. Outre le Trésor Public, les paiements des dépenses relevant des différents programmes sont assurés par les deux Organismes Payeurs que sont la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) et le Fonds Routier (FR) sur la base des Manuels de procédures revus à cet effet.

La supervision, la mise en œuvre et le suivi des programmes sont assurés par un dispositif institutionnel constitué du COS, du CTB, du STADE et des Maîtres d'Ouvrages des différentes activités.

A ce dispositif s'ajoute le suivi indépendant de la Société Civile conformément à l'approche participative prônée par le Gouvernement, en cohérence avec les Objectifs de Développement du Millénaire et dans le prolongement de la déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide (2005).

Cette nouvelle forme de suivi a été exercée jusqu'ici par la Centrale Syndicale du secteur Public au Cameroun (CSP). Une évaluation des activités du suivi indépendant et des opérations comptables et financières de ces activités sur la période décembre 2007 à décembre 2013 a été réalisée par un Cabinet indépendant, assortie d'une matrice de recommandations à mettre en œuvre pour les améliorations attendues.

2. Objet

Le Ministre des Finances, Maître d'Ouvrage du volet Pilotage, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt au près des cabinets nationaux inscrits à l'Ordre National des Experts Comptables du Cameroun en vue de la présélection des prestataires spécialisés en prévision d'un Appel d'Offres sur liste restreinte pour le recrutement **d'un auditeur indépendant en vue de mener un audit comptable et financier** des activités du suivi indépendant des exercices 2014, 2015, 2016 (tranche ferme) et 2017 à 2018 (tranche conditionnelle).

L'appel d'offres ultérieur sera organisé dès l'adoption de la liste restreinte et conduira à la sélection du cabinet de consultants pour la réalisation des prestations suscitées.

Les groupements comprenant des cabinets nationaux dont au moins l'un d'eux est inscrit à l'ONECCA, sont autorisés.

3. Participation et origine

La participation au présent Avis est ouverte aux structures de prestation de services spécialisées dans la réalisation des audits des projets et programmes de développement.

4. Financement

Les prestations, objet du présent avis, sont financées par la Convention CCM 3013 E, relative au Pilotage du C2D.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais seront déposés en quatre copies dont (01) original et trois (03) copies marqués comme tels sous pli fermé et scellé au STADE-C2D s/c du Ministère des Finances sis à Nlongkak face OMS au RDC de l'immeuble OYILI, au plus tard **le 02 Juin 2017 à 12 heures**. Ils devront porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 005/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2017 DU 02 MAI 2017
POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET
FINANCIER DU SUIVI INDEPENDANT DU C2D.
NB : A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

6. Composition du dossier

Les candidats intéressés par cet Appel à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après, présentées en un deux volumes:

1 Volume 1(Pièces administratives)

- Une lettre de motivation dûment signée, datée et timbrée au taux en vigueur par le candidat
- L'original de l'attestation de non redevance délivrée par le service des impôts compétent ;
- L'original de l'attestation de non faillite établie par l'autorité compétente du domicile du consultant datant de moins de trois (3) mois à la date de remise des offres ;
- L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou par un responsable;
- l'accord de groupement (en cas de groupement) ;
- les pouvoirs du mandataire (en cas de groupement)

NB : Tous les cabinets constituant un groupement devront fournir individuellement les pièces ci-dessus citées.

2 Volume 2 (dossier technique)

2.1 La liste du personnel d'encadrement

Le candidat devra disposer ou s'engager à embaucher avant le début des prestations, du personnel technique compétent nécessaire, à savoir,

- Un (01) Chef de mission, Expert Comptable disposant d'au moins dix (10) années d'expérience, (Expert n°1) dans la conduite de travaux d'audit dans les pays en développement et particulièrement en Afrique Sub-Saharienne ;
- Un (01) auditeur de niveau BAC+5 ou plus (Expert n°2), justifiant d'au moins cinq (5) années d'expérience en audit comptable et financier.

D'une manière générale, les experts devront avoir une bonne maîtrise orale et écrite de l'une des langues officielles (Anglais ou/et français) de l'Etat du Cameroun et des aptitudes dans la seconde.

Le Cabinet fournira la liste du personnel d'encadrement, accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées de moins de trois (03) mois :

- CV daté et signés par le concerné et définissant son affectation ;
- copie certifiée conforme du diplôme requis ;
- attestation de présentation de l'original du diplôme ;
- attestation de disponibilité signée sur l'honneur par l'expert concerné.

2.2 Les références du Candidat

Les cabinets présenteront au moins quatre (04) références dans les prestations d'audit des projets réalisées en Afrique sub-saharienne, et au moins six (06) références au Cameroun au cours des cinq dernières années. Un minimum de dix (10) références distinctes est donc attendu par cabinet.

N.B. : Pour être validée, chaque référence en prestation d'audit devra être justifiée par les éléments suivants :

- la copie de la première et la dernière page du contrat faisant figurer la signature. Ces documents devront être clairs et lisibles ;
- la photocopie du procès verbal de réception, ou du certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou ses services ou l'attestation de main levée de la caution de bonne fin.

7. Critères d'évaluation

Cette consultation est ouverte aux candidats ayant une bonne connaissance de l'administration camerounaise notamment le DSRP, le DSCE, et du contexte de l'allégement de la dette et disposant de :

- une expertise confirmée et d'excellentes références en matière d'audit/évaluation projets et programmes dans les pays du sud et en particulier au Cameroun ;
- personnel nécessaire ou s'engager à en recruter pour les prestations à exécuter.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Finances — STADE- C2D, sis à Nlongkak face OMS au RDC de l'immeuble OYILI, BP : 33232 Yaoundé, **Tél.** : (237) 22 20 30 58,

Email : minfi_ctb_stade@yahoo.fr.

9. Evaluation et publication des resultats

1- Etude des dossiers et publication des résultats:

Les dossiers enregistrés seront examinés par une commission technique mise en place par le MINFI.

2- Evaluation des offres

Les critères d'évaluation des dossiers porteront sur :

2-1 - Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de candidature ;
- Note technique inférieure à 75 pts/100.

2-2 - Critères essentiels

- **Références du Cabinet dans la réalisation des prestations similaires d'audit dans les pays du Sub-sahariens et au Cameroun en particulier 60 pts (06 pts/référence)**

1. références au moins quatre (04) dans les prestations d'audit des missions réalisées en Afrique sub-saharienne au cours des cinq dernières années **(24 pts)** ;

2. références au moins six (06) dans les prestations d'audit des missions réalisées au Cameroun au cours des cinq dernières années **(36 pts)**.

- **Profil des experts permanents du Cabinet correspondant au thème de la mission 40 pts**

1. Chef de mission, Expert Comptable disposant d'au moins dix (10) années d'expérience, dans la conduite de travaux d'audit dans les pays en développement et particulièrement en Afrique Sub-Saharienne (25 pts) ;

2. Un (01) auditeur de niveau BAC+5 ou plus, justifiant d'au moins cinq (5) années d'expérience en audit comptable et financier (15 pts).

NB : Seuls les cabinets de consultants qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à soixante quinze (75) sur cent (100) seront retenus pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint (AONR).

YAOUNDE le 2 Mai 2017

Le **MINISTRE**

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTERE DES FINANCES

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°006/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2017 DU POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE EN VUE DE LA CREATION DU SITE INTERNET CONTRAT DE DESENDETTEMENT ET DEVELOPPEMENT (C2D) AVEC MISE EN PLACE D'UNE TIERCE MAINTENANCE APPLICATIVE FINANCEMENT : CONVENTION CCM 3013 E, RELATIVE AU PILOTAGE DU C2D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) dispositif innovant et original constitue le volet bilatéral additionnel français de l'initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés) d'allègement de la dette des pays en développement. Il s'ajoute à l'effort effectué par la France et les autres bailleurs dans le cadre multilatéral visant à rendre la dette des PPTE soutenable.

En pratique, l'Etat camerounais continue d'honorer sa dette mais, aussitôt le remboursement constaté, la France reverse la somme correspondante sous forme de subvention pour qu'elle soit affectée à des programmes des secteurs Infrastructure, Social, et Rural, sélectionnés d'un commun accord avec le Cameroun. Orienté selon les priorités du Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), le C2D permet aux deux pays d'instaurer un dialogue constructif autour des politiques de développement, en associant étroitement les sociétés civiles et les instances camerounaises et françaises au suivi des différents programmes.

Mis en place en 2006, ce dispositif porte sur un investissement de près de 1000 Milliards FCFA, dans de nombreux secteurs (agriculture et développement rural, infrastructures et développement urbain, santé, éducation et formation professionnelle, environnement, Industrialisation et valorisation des produits agricoles, gouvernance, Appuis transversaux et partenariats) permettant d'améliorer ainsi durablement le quotidien des camerounais.

Dans une démarche Gagnant-gagnant, ce mécanisme permet au Cameroun de se désendetter et de transformer ce désendettement en projets de développement afin d'évoluer vers l'émergence en 2035. Il permet à la France de mener une nouvelle politique de coopération partenariale sur des bases égalitaires et de co-gestion.

Au total, trois (03) contrats ont été signés (2006, 2011, et 2016) Ce mécanisme novateur, nécessite une démarche pédagogique de compréhension. Il s'avère nécessaire de renforcer son image et sa notoriété ainsi que d'accroître la visibilité sur les projets et leurs impacts sur la population, à travers divers instruments de communication. Il convient donc de donner plus de visibilité aux réalisations du C2D dans un contexte où plusieurs autres types de coopération sont mises en avant et valorisées.

2. Objet

Le ministre des finances, maître d'ouvrage du volet pilotage, lance un Appel à Manifestations d'intérêt auprès des cabinets avec une expérience dans les développements Web utilisant les technologies de sites dynamiques et couplés à des bases de données en vue de la présélection des prestataires spécialisés en prévision d'un Appel d'Offres sur liste restreinte **pour la création du site internet contrat de désendettement et développement (C2D) avec mise en place d'une tierce maintenance applicative**

L'appel d'offres ultérieur sera organisé dès l'adoption de la liste restreinte et conduira à la sélection du cabinet de consultants pour la réalisation des prestations suscitées.

3. Participation et origine

La participation au présent Avis est ouverte aux structures de prestation de services spécialisées dans le développement et l'hébergement de sites web répondant aux meilleurs standards internationaux.

4. Financement

Les prestations, objet du présent avis, sont financées par la Convention CCM 3013 E, relative au Pilotage du C2D.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais seront déposés en quatre copies dont (01) original et trois (03) copies marqués comme tels sous pli fermé et scellé au STADE-C2D s/c du Ministère des Finances sis à Nlongkak face OMS au RDC de l'immeuble OYILI, au plus tard **le 02 Juin 2017 à 12 heures**. Ils devront porter la mention suivante :

D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°006/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2017 DU 02 MAI 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE EN VUE DE LA CREATION DU SITE INTERNET CONTRAT DE DESENDETTEMET ET DEVELOPPEMENT (C2D) AVEC MISE EN PLACE D'UNE TIERCE MAINTENANCE APPLICATIVE

NB : A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

6. Composition du dossier

Les candidats intéressés par cet Appel à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après, présentées en un deux volumes:

1 Volume 1(Pièces administratives)

- Une lettre de motivation dûment signée, datée et timbrée au taux en vigueur par le candidat
- L'original de l'attestation de non redevance délivrée par le service des impôts compétent ;
- L'original de l'attestation de non faillite établie par l'autorité compétente du domicile du consultant datant de moins de trois (3) mois à la date de remise des offres ;
- L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou par un responsable;
- l'accord de groupement (en cas de groupement) ;
- les pouvoirs du mandataire (en cas de groupement)

NB : Tous les cabinets constituant un groupement devront fournir individuellement les pièces ci-dessus citées.

2 Volume 2 (dossier technique)

2.1 La liste du personnel d'encadrement pressenti

Le candidat devra disposer ou s'engager à embaucher avant le début des prestations, du personnel technique compétent nécessaire, à savoir,

- Chef de Projet : Ingénieur Informaticien (niveau Bac + 5);
- Informaticien développeur des sites WEB dynamique;
- Infographe chevronné;
- Tout personnel jugé nécessaire par le prestataire pour l'atteinte des objectifs fixés dans le cahier des charges.

D'une manière générale, les experts devront avoir une bonne maîtrise orale et écrite de l'une des langues officielles (Anglais ou/et français) de l'Etat du Cameroun et des aptitudes dans la seconde.

Le Cabinet fournira la liste du personnel d'encadrement, accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées de moins de trois (03) mois :

- CV daté et signés par le concerné et définissant son affectation ;
- copie certifiée conforme du diplôme requis ;
- attestation de présentation de l'original du diplôme ;
- attestation de disponibilité signée sur l'honneur par l'expert concerné.

2.2 Les références du Candidat

Les cabinets présenteront au moins deux (02) références dans les prestations de développements et d'hébergement de sites web réalisées pour des clients en Afrique sub-saharienne, et au moins quatre (04) références au Cameroun au cours des cinq dernières années. Il est donc attendu un minimum de six références par candidat.

N.B. : Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants :

- la copie de la première et la dernière page du contrat faisant figurer la signature. Ces documents devront être clairs et lisibles ;
- la photocopie du procès verbal de réception, ou du certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou ses services ou l'attestation de main levée de la caution de bonne fin.

7. Critères d'évaluation

Cette consultation est ouverte aux candidats ayant une bonne connaissance de l'administration camerounaise notamment le DSRP, le DSCE, et du contexte de l'allégement de la dette et disposant :

- d'une expérience dans les développements Web utilisant les technologies de sites dynamiques et couplés à des bases de données.
- d'une expérience dans les développements et hébergement de sites web à envergure mondiale ;
- de moyens techniques garantissant la faisabilité des travaux pratiques. Il est exigé que le prestataire présente des solutions fiables et courantes cherchant à fournir les fonctions de protection contre toutes attaques (de type Spam/Malware/Denial of Service etc...) et la sauvegarde automatique du contenu (backup et redondance) afin d'en assurer une disponibilité permanente.
- du personnel nécessaire ou s'engager à en recruter pour les prestations à exécuter ;

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Finances — STADE- C2D, sis à Nlongkak face OMS au RDC de l'immeuble OYILI, **BP** : 33232 Yaoundé, **Tél.** : (237) 22 20 30 58,

Email : minfi.ctb.stadeesahoo.fr.

9. Evaluation et publication des resultats

1. Etude des dossiers et publication des résultats:

Les dossiers enregistrés seront examinés par une commission technique mise en place par le MINFI.

2. Evaluation des offres

Les critères d'évaluation des dossiers porteront sur :

2.1 - Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de candidature;
- Note technique inférieure à 75 pts/100.

2-2 - Critères essentiels

2-2.1 Références du Cabinet dans la réalisation des prestations similaires dans les pays du Sub-sahariens et au Cameroun en particulier 60 pts (10 pts/référence)

- au moins deux (02) références dans les prestations de développements et d'hébergement de sites web réalisées en Afrique sub-saharienne au cours des cinq dernières années (20 pts);
- au moins quatre (04) références dans les prestations de développements et d'hébergement de sites web réalisées au Cameroun au cours des cinq dernières années (40 pts).

2.2.2 Profil des experts permanents du Cabinet correspondant au thème de la mission 40 pts

- 1. Chef de mission, Ingénieur Informaticien (niveau Bac + 5) disposant d'au moins sept (7) années d'expérience, dans la conduite de travaux de développements et d'hébergement de sites web réalisées en Afrique sub-saharienne au cours des cinq dernières années (25 pts) ;
- 2. Un personnel clé, (un Informaticien développeur des sites WEB dynamique; un Infographe chevronné et un Archiviste, justifiant d'au moins cinq (5) années d'expérience en développements et d'hébergement de sites web (15 pts).

NB : Seuls les cabinets de consultants qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à soixante quinze (70) sur cent (100) seront retenus pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint (AONR).

YAOUNDE le 2 Mai 2017

Le **MINISTRE**

ALAMINE OUSMANE MEY

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD OUEST

DECISION N° 003/DC/RDSW/2017 DECLARING UNFRUITFUL THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 003/ONIT/PR/MINMAP/SWRD DDMINTPKUPE/SWRB/2017 OF 07/02/2017 FOR THE OPENING OF THE 15 KM RURAL ROAD LINKING THE VILLAGES OF NJUNGO, LEBE AND MBETE IN NGUTI SUBDIVISION.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Mindful of Decree N° 2004/275 of 24th September 2004 relating to the Public Contracts Code; **Mindful** of Decree N° 2012/074 of 8th March 2012 relating to the creation of, organisation and functioning of Tenders **Boards**;

Mindful of Arrete N° 0175/CAB/PR of 2nd April 2015 appointing Mr. KATI Alfred NJINGTI Regional Delegate of Public Contracts South West;

Mindful of Open National Invitation to **TENDER N° 003/ONIT/PR/MINMAP/SWRD DDMINTPKUPE/SWRB/2017 OF 07/02/2017 FOR THE OPENING OF THE 15 KM RURAL ROAD LINKING THE VILLAGES OF NJUNGO, LEBE AND MBETE IN NGUTI SUBDIVISION.**

HEREBY DECIDES AS FOLLOWS.

Article 1: That the aforementioned Open National Invitation w **N° 015/ONIT/PR/NIINMAP/SWRD DDMINTPKUPE/SWRB/2017 OF 27/04/2017 FOR THE OPENING OF THE 15 KM RURAL ROM) LINKING THE VILLAGES OF NJUNGO, LEBE AND MBETE IN NGUTI SUBDIVISION**, is hereby declared unfruitful and will thus be re-launched accordingly.

BUEA le 2 Mai 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

KATI ALFRED NJILGTI

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD OUEST

DECLARING UNFRUITFUL THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 003/ONIT/PR/MINMAP/SWRD DDMINTPKUPE/SWRTB/2017 OF 07/02/2017 FOR THE OPENING OF THE 15 KM RURAL ROAD LINKING THE VILLAGES OF NJUNGO, LEBE AND MBETE IN NGUTI SUBDIVISION

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

The Regional Delegate of Public Contracts for the South West (Contracting Authority), wishes to inform the general public that **TENDER N° 003/ONIT/PR/IVIIMVIAP/SWRD DDMINTPKUPE/SWRTB/2017 OF 07/02/2017**

FOR THE OPENING OF THE 15 KM RURAL ROAD LINKING THE VILLAGES OF NJUNGO, LEBE AND MBETE IN NGUTI SUBDIVISION has been declared

u n fru i tfu l.

The project is therefore relaunched as **TENDER N° 015/ONIT/PR/MINMAP/SWRD DDMINTPKUPE/SWRTB/2017 OF 27/04/2017**

FOR THE OPENING OF THE 15 KM RURAL ROAD LINKING THE VILLAGES OF NJUNGO, LEBE AND MBETE IN NGUTI SUBDIVISION.

Interested Enterprises are called upon to Tender for more information contact the

concerned Service (room 3) at the Regional Delegation of Publi

é l ct Office Buea,

BUEA le 2 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

KATI ALFRED NJILGTI

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MBAM ET INOUBOU

**COMMUNIQUE N° 07/C/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017 DU 21 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/A0NO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017 DU 07 MARS 2017, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE.
FINANCEMENT : FONDS PROPRES DE LA COMMUNE DE DEUK - EXERCICE 2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE MBAM- ET-INOUBOU A BAFIA, (AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique :

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés qu'ils ont été classés tel que figurant sur le tableau ci-dessous :

N°	ENTREPRISES	MONTANT	MONTANT	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX	OBSERVATION
		HTVA (FCFA)	TTC (FCFA)		
1	ETS B-NZAB BP: 06 BAFIA TEL: 677 59 47 14	14 095 300	16 808 645	TROIS (03) MOIS	NOTE TECHNIQUE = 100% (Qualifié)

Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs audit appel d'offres et conformément au tableau sus-indiqué, l'entreprise suivante :

> ETS B-NAZB BP: 06 BAFIA TEL : 677 59 47 14

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés-Publics de Mbam-et-Inoubou sise au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de venir les retirer sous quinzaine dès publication du présent communiqué, faute de quoi, celles-ci seront purement et simplement détruites, sans qu'il y ait lieu

BAFIA le 21 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ABAH David

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MBAM ET INOUBOU

COMMUNIQUE N° 08/C/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017 DU 28 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM? 2017 DU 20 MARS 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE DEUK, COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT :BIP MINSANTE -EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE MBAM- ET-INOUBOU A BAFIA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)
 Communiqué

N°	ENTREPRISES	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAID'EXECUTION DES TRAVAUX	OBSERVATIONS
1	ETS HOSANA & CIE BP: 6684 Yaoundé TEL. 699 75 33 25	20 136 000	24 012 180	TROIS (03) MOIS	NOTE TECHNIQUE 87,50% Qualifié
2	ETS AKA BP: 20 BOKITO TEL. 677 80 35 65	20 426 000	24 358 005	TROIS (03) MOIS	NOTE TECHNIQUE = 75.00% Qualifié

Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs audit appel d'offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

● ETS HOSANA & CIE BP : 6684 Yaoundé

TEL. 699 75 33 25

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Mbam-et-Inoubou sise au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia, dans un délai de sept (7) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, Pim-é ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de **venir les retirer sous** quinzaine dès publication du présent communiqué, faute **de quoi, celles-ci seront purement et simplement détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation** -

BAFIA le 28 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ABAH David

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MBAM ET INOUBOU

COMMUNIQUE N° 010/C/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017 DU 28 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017 DU 07 MARS 2017, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EN MATERIAUX LOCAUX (FONDATIONS EN PIERRES, MURS EN BTC) A ECLAIRAGE SOLAIRE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDOUGBISSONG, COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEDUB - EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE MBAM- ET-INOUBOU A BAFIA, (AUTORITE CONTRACTANTE)

Communiqué :

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés qu'ils ont été classés tel que figurant sur le tableau ci-dessous :

N°	ENTREPRISES	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAID'EXECUTION DES TRAVAUX	OBSERVATIONS
1	ETS BELONG JEAN CLAUDE BP: 01 NDIKINIMEKI TEL	14 211 246	16 946 911	TROIS (03) MOIS	NOTE TECHNIQUE 72,73% Qualifié
2	ETS BELONG JEAN CLAUDE BP: 20 208 YAOUNDE TEL	((((((((((((((((((((((((((((((((((((((((((((((((NOTE TECHNIQUE = 36.36% (Éliminé)

Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs audit appel d'offres et conformément au tableau sus-indiqué, l'entreprise suivante :

> ETS BELONG JEAN CLAUDE

BP: 01 NDIKINIMEKI TEL :

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Mbam-et-Inoubou sise au rez-de?chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de venir les retirer sous quinze jours de la date de publication du présent communiqué, faute de quoi, celles-ci seront purement et simplement détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation./-

BAFIA le 28 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ABAH David

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

COMMUNIQUE N°001/CAD5/CIPM/4-2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CIPM/CAD5/2017 DU 06 MARS 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE MAKÉPÉ ANCIENNE DÉCHARGE LOTI ET CONSTRUCTION DES BLOCS MATERNELS À L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE MBANGUÉ LOT2, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Financement BIP M1NEDUB Exercice 2017

Imputation : LOT 1 : 5115197016414162811426 LOT 2 : 5115196026414162811426

MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5^{ème}, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE : conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/CIPMICAD5/2017 DU 06 MARS 2017 relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de Maképe ancienne décharge et construction des blocs maternels à l'Ecole Maternelle Publique de Mbangué, dans l'Arrondissement de Douala ene, Financement BIP MINEDUB, Exercice 2017, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit ;

SOUSSIONNAIRES RETENUS	LOT	MONTANT TTC lors ouverture des Offres en FCFA	MONTANT TTC corrigé en FCFA	observations
ETS DYNAMITE CONSTRUCTION BP 9192 DOUALA	LOT 1	17.899.998 FCFA	16.790.972 FCFA	Soumissionnaire ayant Présenté un dossier administratif et technique conforme et une offre financière la moins disante après correction
ETS LINGE ISA BP 13 NDOP	LOT 2	22.999.999 FCFA	22.999.999 FCFA	Soumissionnaire ayant Présenté un dossier administratif et technique conforme et une offre financière la moins disante
SOUSSIONNAIRES NON RETENUS				
ETS SAFETY FIRST COMPANY BP	LOT 1			Montant évalué en hausse par rapport au montant de l'ouverture. Erreur de report de prix unitaire. Offre financière non moins disante

ETS MON VOISIN	LOT 1 ET LOT 2			Montant évalué en hausse par rapport au montant de l'ouverture. Erreur de report de quantité. Offres financières non moins disante
ETS FOKOU MASSA GUILLAME	LOT 1 ET LOT 2	--	—	Éliminé pour note technique insuffisante. Utilisation d'un personnel de la Mairie Douala 5 ^{ème} Comme ingénieur conducteur des travaux pour les deux lots et des références des marchés très douteuses

Les entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué pour l'établissement de leur marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinze jours de publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera?

DOUALA le 27 Avril 2017

Le MAIRE

EBANDA Gustave

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

N°: 680/CP/MINTP/SG/DGTI/CEL BAD – BM/CA3 DU 26 AVRIL 2017 COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° ICB-01/BBW/CMR-NGR/2016 DU 23 MAI 2016 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT A DEUX VOIES SUR LA « CROSS-RIVER » AVEC SES VOIES D'ACCES A LA FRONTIERE ENTRE LE CAMEROUN ET LE NIGERIA A EKOK/MFUM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Nom du Projet : Programme de Facilitation des Transports sur le corridor Bamenda-Enugu

Composante : Construction d'un pont à deux voies sur la « Cross-river » avec ses voies d'accès à la frontière entre le Cameroun et le Nigéria à Ekok/Mfum

Financement : Groupe de la Banque Africaine de Développement (Part HTVA), République du Cameroun et République Fédérale du Nigéria (Part TVA)

Appel d'offres : Appel d'Offres International Ouvert du 23 mai 2016 pour la construction d'un pont à deux voies sur la « Cross-river » avec ses voies d'accès à la frontière entre le Cameroun et le Nigéria à Ekok/Mfum

Méthode d'acquisition : Appel d'Offres International Ouvert (AOIO)

N°	Nom du soumissionnaire	Pays	Prix de l'offre lu	Prix évalué de l'offre (dollars américains)	Offre acceptée /rejetée	Motifs de rejet
1	China Gezhouba Group Company Ltd (CGGC)	Chine	1,664,458, 670.26 Nairas + 6,309,879, 756.93 FCFA + \$18,707, 748.65	RAS	Rejetée	Offre non-conforme pour l'essentiel
2	TEC Engineering Company (Nigeria) Ltd	Nigéria	9,944,956, 979.67 Nairas + \$35,264, 627.58	RAS	Rejetée	Offre non-conforme pour l'essentiel
3	Grpt. Wilbahi Engineering Ltd/Hajaig Construction (Nigeria) Ltd	Nigéria	\$37,681, 886.11	RAS	Rejetée	Offre non-conforme pour l'essentiel
4	AG Vision Construction Nigeria Ltd	Nigéria	\$32,199, 363.20	RAS	Rejetée	Offre non-conforme pour l'essentiel
5	China Zhonghao Nigeria Ltd	Nigéria	\$43,090, 144.69	RAS	Rejetée	Offre non-conforme pour l'essentiel
6	Deux Project Ltd	Nigéria	N1,473,749, 305.91 + XAF5,755,304, 799.76 + \$12,651, 104.64	RAS	Rejetée	Offre non-conforme pour l'essentiel
7	Gitto Costruzioni Generali Nig. Ltd	Nigéria	\$28,345, 690.64	28,433, 719.20	Rejetée	Critères de vérification à posteriori non-satisfaits
8	Setraco Nigeria Ltd	Nigéria	\$28,020, 224.23	RAS	Rejetée	Offre non-conforme pour l'essentiel
9	Reynolds Construction Company Nig. Ltd (RCC)	Nigéria	\$46,128, 836.06	RAS	Rejetée	Offre non-conforme pour l'essentiel
10	Anhuishui'an Construction Group Co. Ltd	Chine	\$30,936, 399.68	31,158, 558.65	Rejetée	Critères de vérification à posteriori non-satisfaits
11	Sermatech Nigeria Ltd	Nigéria	\$31,820, 438.82	RAS	Rejetée	Offre non-conforme pour l'essentiel
12	CGCOC Group Co. Ltd	Chine	\$30,884, 384.48	30,884, 434.71	Acceptée	RAS
13	China Railway No. 5 Engineering Group Construction Ltd	Chine	\$27,512, 424.56	27,674, 710.88	Rejetée	Critères de vérification à posteriori non-satisfaits



Nom de l'attributaire du Marché : CGCOC Group Co. Ltd
Nationalité : Chine
Adresse : Beijing, Chine

Montant du Marché HT:

- Pont : 17 198 035,35 dollars américains ;
- Voie d'accès côté Cameroun : 4 986 697 065,46FCFA ;
- Voie d'accès côté Nigéria : 1 212 195 569,73Naira.

Durée d'exécution du marché : 18 (dix-huit) mois

Résumé de l'objet du Marché :

- La construction d'un pont sur la « Cross river » entre Ekok (Cameroun) et Mfum (Nigéria) de 403 ml de portée ;
- La construction d'une voie d'accès d'environ 1 km côté Cameroun ;
- La construction d'une voie d'accès d'environ 500 ml côté Nigéria.

Tout soumissionnaire qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été sélectionnée pourrait le faire par une demande écrite adressée au Maître d'Ouvrage.

YAOUNDE le 26 Avril 2017

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE PORTANT ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RELATIF A L'ACQUISITION ET LA MISE EN SERVICE D'UNE PLATE-FORME TECHNIQUE DE MESSAGERIE ELECTRONIQUE EN .CM POUR LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°0000013/AONO/MPT/SG/CIPM-FST/2017 DU 10 AVRIL 2017

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :

Les soumissionnaires de l'appel d'offres susvisé, sont informés que le Dossier d'Appel d'Offres a été modifié ainsi qu'il suit :

Pièces N° 1: AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

8. Remise des Offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, porte 162, Téléphone 222 23 36 41) au plus tard, **le 16 mai 2017 à 09 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00013/AONO/MPT/SG/CIPM-FST/2017 DU 10 AVRIL 2017 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION ET LA MISE EN SERVICE D'UNE PLATE-FORME TECHNIQUE DE MESSAGERIE ELECTRONIQUE EN .CM POUR LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Ouverture des offres :

L'ouverture des plis se fera en un (1) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 16 mai 2017 à partir de 10 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du FST, dans la salle de réunions, sise au 3ème étage de l'immeuble siège de la CAMPOST (porte 308).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation :

b. Critères Éliminatoires

Au lieu de

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non obtention d'au moins quatre (4) des cinq (5) critères essentiels ;
- Non-respect des spécifications techniques minimales ;
- Absence des prospectus des équipements proposés ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier ou de non défaillance.

Lire

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-respect d'au moins quatre (4) des cinq (5) critères essentiels ;
- Non-respect des spécifications techniques minimales ;
- Absence des prospectus des équipements proposés accompagné de fiches authentiques décrivant les caractéristiques techniques des serveurs.
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP .

Pièce N° 2: REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

8. Critères d'évaluation :



a. Critères Éliminatoires

Au lieu de

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non obtention d'au moins quatre (4) des cinq (5) critères essentiels ;
- Non-respect des spécifications techniques minimales définis dans le CCTP et la grille d'évaluation ;
- Absence des prospectus des équipements proposés accompagné de fiches authentique décrivant les caractéristiques techniques des serveurs.
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP ;
- Avoir des antécédents (abandon de projet, projet mal exécuté, marché résilié ou en cours de résiliation) avec l'ANTIC et le Ministère des Postes et Télécommunications.

Lire

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non obtention d'au moins quatre (4) des cinq (5) critères essentiels ;
- Non-respect des spécifications techniques minimales ;
- Absence des prospectus des équipements proposés accompagné de fiches authentiques décrivant les caractéristiques techniques des serveurs.
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP.

YAOUNDE le 4 Mai 2017

Le *MINISTRE*

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

Le reste sans changement./-

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

**COMMUNIQUE N°29/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSMM DU 28 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°24/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDSMM/SPM/BMI/CDPM/2017 DU 29 MARS 2017 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MALIMBA
GARE, DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA 2EME, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION
DU LITTORAL MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA 2ÈME
FINANCEMENT : BIP 2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante communique:

Par décision N° 23/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSMM/SPM/BMI du 28 Avril 2017, la Lettre Commande objet de la consultation susvisée (sont) est attribué (e) (s) au(x) soumissionnaire (s) ci après:

N° lot	Attributaire (s)	Montant (TTC)	Délai (s)
UNIQUE	MC BUILDING AND COMMERCE	17 850 000	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant publication du présent Communiqué à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime pour l'établissement de la Lettre-Commande y relative.

Le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour le motif suivant :

N°	Soumissionnaire(s)	Motif (s)
01	GRANDS TRAVAUX DE GENIE CIVIL SARL	Disqualification technique (72,41%)

Il est par conséquent invité à passer retirer ses Offres sous quinzaine à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, sous peine de destruction.

EDEA le 28 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

WAMBA Pierre

COMMUNE DE POUMA

COMMUNIQUE N°06/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 24/04/2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/A0NO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2017 DU 13 MARS 2017 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX FORAGES CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE POUMA, REPARTIS EN CINQ LOTS (06) : : LOT 1 NGWEI 2 (LONG SUNA), LOT 2 POUMA (PONGO), LOT 3 NDOKOMA(NDOGNEN), LOT 4 MAKOP LOG BAKO'O (LONG NGUIMOUTH), LOT 5 SOKELLE SIKELLE, LOT 6 MAKAK NDOKOMA (BION).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA

AUTORITE CONTRACTANTE

Par décision N 016 /SG/SPM/CP/2017 DU 24 avril La société E-MACI1 SARL BP : 1398 DLA, Tél (237) 695 91 35 51/696 18 81 23 a été retenu comme adjudicataire de la lettre commande relative à l'appel d'offres suscité **pour un montant de** Quarante-deux millions cinq cent mille francs **42 500 000** FCFA TTC pour les cinq premiers lots pour un délai d'exécution de **trois (03 mois)**.

Le dit Ets est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la passation des marchés de la commune de Pouma pour l'établissement de son projet de lettre commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

POUMA le 24 Avril 2017

Le MAIRE

SOMAN François

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

COMMUNIQUE N° 023/SNI/DG/DAG/DAG.A/AGS/17 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 019/AONR/SNI/CIPM/17 DU 31 MARS 2017 POUR LA FOURNITURE EN DEUX LOTS INDEPENDANTS DES POLICES D'ASSURANCE MALADIE GROUPE, FRAIS FUNERAIRES, ASSISTANCE ET EVACUATION SANITAIRE ET ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE LA SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN (SNI)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :

Par Décision N° 022/SNI/DG/DAG/DAG.A/AGS/17 du 28 avril 2017,

Le Marché pour la souscription de la police d'assurance maladie groupe, frais funéraires, assistance et évacuation sanitaire (lot 1) du personnel de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) est attribué à l'entreprise **ACTIVA ASSURANCES B.P 12970 DOUALA**, pour un montant de **F CFA TTC 41 972 816 (quarante un millions neuf cent soixante douze mille huit cent seize)** et un délai d'exécution de douze (12) mois.

L'Entreprise **ACTIVA ASSURANCES, B.P 12970 DOUALA**, est invitée à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la porte 133, 1^{er} étage, de l'Immeuble Siège de la SNI, pour la signature du Marché.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI, sis au 8^{ème} étage, Porte 802, de l'Immeuble Siège de la SNI. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 28 Avril 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

YAOU AISSATOU

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MBAM ET INOUBOU

**COMMUNIQUE N° 06/C/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPN1-2017 DU 10 AVRIL 2017 PORTANT
PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°06/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017 DU 07 MARS 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE,
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE
MATERNELLE DE NDANENKONG, COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU,
REGION DU CENTRE FINANCEMENT :BIP MINEDUB -EXERCICE 2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE MBAM- ET-INOUBOU A BAFIA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique :

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y sont informés qu'ils ont été classés tel que figurant sur le tableau ci-dessous :

N°	ENTREPRISES	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX	OBSERV.
1	ETS SISTER BP: 418 YAOUNDE TEL: 699 41 92 16	14 109 200	16 825 221	TROIS (03) MOIS	Qualifié

Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs audit appel d'offres et conformément stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

> ETS SISTER

BP 418 Yaoundé

TEL. 699 41 92 16

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Mbam-et-Inoubou au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

BAFIA le 10 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ABAH David

COMMUNE DE POUMA

COMMUNIQUE N°08/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 24/04/2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2017 DU 14 MARS 2017 POUR L'ÉLECTRIFICATION RURALE DE CERTAINES LOCALITÉS DANS LA COMMUNE DE POUMA DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME RÉGION DU LITTORAL (LOT 01 DEUX ÉGLISES SOKELLE II ; LOT 02 NGOMPEM ; LOT 03 SIBONGO ET LOT 04 SONG NGUENA).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA, AUTORITE CONTRACTANTE ;

Par décision N°017/SG/SPM/CP/2017 DU 24 avril 2017 L'ETS ABS ENGINEERING BP : 8213 Yaoundé a été retenu comme adjudicataire de la lettre commande relative à l'appel d'offres suscité pour un montant de quarante-deux millions quatre cent dix-sept mille deux cent vingt-cinq francs 42 417 225 FCFA TTC pour le LOT 1 deux églises Sokelle II et Dix-sept millions cinq cent dix-sept mille trois cent soixante-six francs 17 517 366 FCFA TTC LOT 2 Song Nguena pour un délai d'exécution de trois (03 mois).

Le dit Ets est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la passation des marchés de la commune de Pouma pour l'établissement de ses projets de lettre commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires **n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué.** Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

POUMA le 24 Avril 2017

Le MAIRE

SOMAN François

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

COMMUNIQUE N° 22/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSM DU 04 AVRIL 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/A0NO/MINMAP/DRLT/DDSW SPM/BMI/CPDM/2017 DU 23 FEVRIER 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + BUREAU ORDINAIRE AU LYCEE GENERAL DE NDEME, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NYANON, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante communique:

Par décision N°17/D/PR/M1NMAP/DRLT/DDSM/ du 04 avril 2017, **Les Etablissements YOUB'SON, B.P:64 NKONGSAMBA, TEL: 677 598 527/675 179 393/677 877 107 ont** été retenus comme adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité pour un montant de: **dix-neuf million neuf cent cinquante-trois mille cent quarante-neuf (19 953 149) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC) et pour un délai d'exécution de Trois Mois.**

Lesdits Etablissements sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué, au Service de la Passation des Marchés Publics de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime pour l'établissement de son projet de Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission, pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

EDEA le 4 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

WAMBA Pierre

COMMUNE DE POUMA

COMMUNIQUE 04/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 24/04/2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2017 DU 13 MARS 2017 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX FORAGES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE POUMA, REPARTIS EN CINQ LOTS (06) : : LOT 1 NGWEI 2 (LONG SUNA), LOT 2 POUMA (PONGO), LOT 3 NDOKOMA(NDOGNEN), LOT 4 MAKOP LOG BAKO'O (SONG NGUIMOUTH), LOT 5 SOKELLE SIKELLE , LOT 6 MAKAK NDOKOMA (BION) .

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA AUTORITE CONTRACTANTE

DECLARE :

Que le **LOT 6 Makak Ndokoma (Bion)**. Relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°001/AONO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2017 du 13 Mars 2017 pour l'exécution des travaux de construction de six forages dans certaines localités de la commune de Pauma est **infructueux**.

POUMA le 24 Avril 2017

Le MAIRE

SOMAN François

COMMUNE DE POUMA

COMMUNIQUE N° 05/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 24/04/2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2017 DU 14 MARS 2017 POUR L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE D'EDUCATION ET D'ACTION COMMUNAUTAIRE DE BIBOUMHA DANS LA COMMUNE DE PAUMA DÉPARTEMENT DE LA SANAGA- MARITIME RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA, AUTORITE CONTRACTANTE ;

Par décision N° **020/SG/SPM/CP/2017** DU **24 avril** _L'ETS **BAZOR et FILS Br**) : **17640 YDE** Tel : 675 50 83 71 , a été retenu comme adjudicataire de la lettre commande relative à l'appel d'offres suscité pour un montant de Quatre millions neuf cent quatre mille trois soixante-quinze francs **4 940 375 FCFA TTC** pour un délai d'exécution de deux (02 mois).

Le dit Ets est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la passation des marchés de la commune de Pouma pour l'établissement de son projet de lettre commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires **n'ayant pas été retenus** sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

POUMA le 24 Avril 2017

Le MAIRE

SOMAN François

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NYONG & MFOUMOU

COMMUNIQUE N°0001/MINMAP/SG/DR-CE/DD-NM/SPM/BF7 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT "N°002/A0NO/MINMAP/SG/DR-CE/DD-NM/CDPM/2017 DU 13 MARS 2017, POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE MINDZIE DANS LA COMMUNE DE MENGANG.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Nyong et Mfoumou (**Autorité Contractante**) communique, conformément aux dispositions dudit Appel d'Offres relatif à L'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE MINDZIE DANS LA COMMUNE DE MENGANG, [e résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE	MONTANT CORRIGE	OBSERVATIONS
		TTC EN F CFA	TTC EN F CFA	
1	CAMTRACO SARL	14 365 094	16 273 094	Délai de réalisation: Quatre (04) Mois Lieu d'exécution: VILLAGE MINDZIE Obs: 1er Rang et Offre évaluéela moins disante

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Mfoumou, Bureau des Autres Marchés, pour souscription de la Lettre-commande correspondante, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

AKONOLINGA le 2 Mai 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

BESSALA Emmanuel Fabien

COMMUNE DE POUMA

COMMUNIQUE N°07/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 24/04/2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2017 DU 14 MARS 2017 POUR L'ÉLECTRIFICATION RURALE DE CERTAINES LOCALITÉS DANS LA COMMUNE DE POUMA DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME RÉGION DU LITTORAL (LOT 01 DEUX ÉGLISES SOKELLE II ; LOT 02 NGOMPEM ; LOT 03 SIBONGO ET LOT 04 SONG NGUENA).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA, AUTORITE CONTRACTANTE ;

Par décision N°018/SG/SPM/CP/2017 DU 24 avril 2017 L'ETS COMMERCOS BP : 15421 Yaoundé Tel : 677 71 96 92 a été retenu comme adjudicataire de lettre commande relative à l'appel d'offres suscité pour un montant de **trente-deux millions cinquante mille trois cent cinquante-quatre francs 32 050 354 FCFA TTC** pour le **LOT 2 NGOMPEM** . Et pour un délai d'exécution de **trois (03 mois)**.

Le dit Ets est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la passation des marchés de la commune de Pouma pour l'établissement de son projet de lettre commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinze jours dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

POUMA le 24 Avril 2017

Le MAIRE

SOMAN François

COMMUNE DE POUMA

COMMUNIQUE N°09/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 24/04/2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2017 DU 14 MARS 2017 POUR L'ÉLECTRIFICATION RURALE DE CERTAINES LOCALITÉS DANS LA COMMUNE DE POUMA DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME RÉGION DU LITTORAL (LOT 01 DEUX ÉGLISES SOKELLE II ; LOT 02 NGOMPEM ; LOT 03 SIBONGO ET LOT 04 SONG NGUENA).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA, AUTORITE CONTRACTANTE ;

Par décision N°019/SG/SPM/CP/2017 DU 24 avril L'ETS MANSAB BP : 115 Kribi Tel : 673 04 13

13 a été retenu comme adjudicataire de lettre commande relative à l'appel d'offres suscité pour un montant de **Dix-neuf millions neuf cent cinquante-trois mille neuf cent quatre-vingt-trois francs 19 953 983 FCFA TTC** pour le **LOT 3 SIBONGO**. Et pour un délai d'exécution de trois (03 mois).

Le dit Ets est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la passation des marchés de la commune de Pouma pour l'établissement de son projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

POUMA le 24 Avril 2017

Le MAIRE

SOMAN François

COMMUNE DE POUMA

COMMUNIQUE N°010/SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 24/04/2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2017 DU 13 MARS 2017 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU HANGAR DE MARCHÉ À SACKBAYEME ILL DANS LA COMMUNE DE POUMA DÉPARTEMENT DE LA SANAGA- MARITIME RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA AUTORITE CONTRACTANTE

Par décision N°021/SG/SPM/CP/2017 DU 24 avril LETS BEC Construction BP : 667 Edéa, Tél (237) 677 95 78 29, a été retenu comme adjudicataire des lettre commande relative à l'appel d'offres suscité pour un montant de **neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix mille deux cent soixante-dix francs 9 990 270 FCFA TTC** pour un délai d'exécution de **trois (03 mois)**.

Le dit Ets est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la passation des marchés de la commune de Pouma pour l'établissement de son projet de lettre commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous **quinzaines** dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

POUMA le 24 Avril 2017

Le MAIRE

SOMAN François

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE N°018/2017/EDC/DG/DEX/SDEIP/SDAG/SIGC/SM DU 17 AVRIL 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS (ÉLECTROMÉNAGERS ET MOBILIERS) DE SIX (06) BÂTIMENTS DE LA CITÉ DU BARRAGE DE LA MAPE, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°009/DC/EDC/DG/DEX/CIPM/2016 DU 25 OCTOBRE 2016

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :

Par Décision **N°022/2017/EDC/DG/DEX/SDEIP/SDAG/SIGC/SM**

du 17 AVRIL 2017

La lettre-commande relative à la Demande de Cotation susmentionnée est attribuée à :

Nom de l'attributaire et adresse	Montant FCFA TTC	Délai de livraison
COMMUNITY INTEREST GROUP BP. : 15328 Yaoundé , Tél. : (237) 677 70 51 80 696 08 39 05	29 846 188 (vingt-neuf millions huit cent quarante-six mille cent quatre-vingt-huit)	trois (03) mois

Le Directeur Général de l'entreprise **COMMUNITY INTEREST GROUP** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 3^{ème} étage, porte 301**, pour l'établissement dudit marché.

YAOUNDE le 17 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Dr THEODORE

MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT COOPERATION COMMUNIQUE N° 20/2017/HYDRO-MEKIN/DG/DAF/SEC DU 17 AVRIL 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°21/DC/HYDROMEKIN/CIPM/2017 DU 14/03/2017 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE MATÉRIEL DE BUREAU FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC D'HYDRO-MEKIN, « EXERCICE 2016.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION (HYDRO-MEKIN) Maître d'Ouvrage communique :

LES ETABLISSEMENTS EXPRESS TRADE, BP : Yaoundé, tél : 672.84.55.08 / 699.84.34.10 est déclaré attributaire de la lettre-commande relative à l'acquisition des fournitures de matériel de bureau à la Direction Générale d'HYDRO-MEKIN, objet de la demande de cotation **n°21/DC/HYDRO-MEKIN/CIPM/2017 du 14/03/2017 selon les modalités ci-dessous :**

	En chiffre	En lettre
Montant TTC	13.028.283	Treize millions vingt huit mille deux cent quatre vingt trois francs CFA
Montant HT	10.925.185	Dix millions neuf cent vingt cinq mille cent quatre vingt cinq francs CFA
Délai d'exécution	48 heures	Quarante huit heures

Ledit Etablissement est invité à se présenter dès signature du présent communiqué à la Direction Administrative et Financière d'HYDRO-MEKIN pour souscription du projet de lettre-commande.

Par ailleurs les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à venir retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué, passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de décision d'attribution.

YAOUNDE le 17 Avril 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BIYA MOTTO Frederic

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/CUD/CIPM/2017 DU 27 MARS 2017 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

Les établissements **NG PARTNERS** sont retenus pour la réalisation des prestations de l'appel d'offres susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprises de **Dix neuf millions cinq cent vingt sept mille cent quatre vingt huit (19 527 188) Francs CFA** et un délai de **trente (30) jours**.

Le gérant desdits établissements est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

DOUALA le 4 Mai 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE GRE A GRE SUR L'AUTORISATION N°000696/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA2 DU 03 FEVRIER 2017 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES SAPEURS-POMPIERS A MBANGA-JAPOMA DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise **JESA CONSTRUCT AND SERVICES** est retenue pour la réalisation des travaux de l'Autorisation susmentionnée pour un montant Toutes Taxes Comprises de **quatre cent onze millions huit cent soixante**

cinq mille trois cent quatre vingt quatorze (411 865 394) Francs CFA et un délai de **huit (08) MOIS**.

Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

DOUALA le 4 Mai 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE GRE A GRE SUR L'AUTORISATION N°000696/UMINMAP/SGIDGMI/DMBEC/CEA2 DU 03 FEVRIER 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES SAPEURS-POMPIERS A MBANGA-JAPOMA DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique

L'entreprise **B.E.M** est retenue pour la réalisation des travaux de l'Autorisation susmentionnée pour un montant Toutes Taxes Comprises de **trente neuf millions neuf cent quatre vingt onze mille neuf cent soixante dix huit (39 991 978)** Francs CFA et un délai de **huit (08) MOIS**.

Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

DOUALA le 4 Mai 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD OUEST

DECISION N° 003/DC/RDSW/2017 DECLARING UNFRUITFUL THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 003/ONIT/PR/MINMAP/SWRD DDMINTPKUPE/SWRB/2017 OF 07/02/2017 FOR THE OPENING OF THE 15 KM RURAL ROAD LINKING THE VILLAGES OF NJUNGO, LEBE AND MBETE IN NGUTI SUBDIVISION.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Mindful of Decree N° 2004/275 of 24th September 2004 relating to the Public Contracts Code; **Mindful** of Decree N° 2012/074 of 8th March 2012 relating to the creation of, organisation and functioning of Tenders **Boards**;

Mindful of Arrete N° 0175/CAB/PR of 2nd April 2015 appointing Mr. KATI Alfred NJINGTI Regional Delegate of Public Contracts South West;

Mindful of Open National Invitation to **TENDER N° 003/ONIT/PR/MINMAP/SWRD DDMINTPKUPE/SWRB/2017 OF 07/02/2017 FOR THE OPENING OF THE 15 KM RURAL ROAD LINKING THE VILLAGES OF NJUNGO, LEBE AND MBETE IN NGUTI SUBDIVISION.**

HEREBY DECIDES AS FOLLOWS.

Article 1: That the aforementioned Open National Invitation w **N° 015/ONIT/PR/NIINMAP/SWRD DDMINTPKUPE/SWRB/2017 OF 27/04/2017 FOR THE OPENING OF THE 15 KM RURAL ROM) LINKING THE VILLAGES OF NJUNGO, LEBE AND MBETE IN NGUTI SUBDIVISION**, is hereby declared unfruitful and will thus be re-launched accordingly.

BUEA le 2 Mai 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

KATI ALFRED NJILGTI

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD OUEST

DECLARING UNFRUITFUL THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 003/ONIT/PR/MINMAP/SWRD DDMINTPKUPE/SWRTB/2017 OF 07/02/2017 FOR THE OPENING OF THE 15 KM RURAL ROAD LINKING THE VILLAGES OF NJUNGO, LEBE AND MBETE IN NGUTI SUBDIVISION

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

The Regional Delegate of Public Contracts for the South West (Contracting Authority), wishes to inform the general public that **TENDER N° 003/ONIT/PR/IVIIMVIAP/SWRD DDMINTPKUPE/SWRTB/2017 OF 07/02/2017**

FOR THE OPENING OF THE 15 KM RURAL ROAD LINKING THE VILLAGES OF NJUNGO, LEBE AND MBETE IN NGUTI SUBDIVISION has been declared

u n fru i tfu l.

The project is therefore relaunched as **TENDER N° 015/ONIT/PR/MINMAP/SWRD DDMINTPKUPE/SWRTB/2017 OF 27/04/2017**

FOR THE OPENING OF THE 15 KM RURAL ROAD LINKING THE VILLAGES OF NJUNGO, LEBE AND MBETE IN NGUTI SUBDIVISION.

Interested Enterprises are called upon to Tender for more information contact the

concerned Service (room 3) at the Regional Delegation of Publi

é l ct Office Buea,

BUEA le 2 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

KATI ALFRED NJILGTI

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD OUEST

CANCELLATION OF THE RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 004/RNIT/PR/MINMAP/SWRD/SWRTB/2017 OF 18/04/2017 FOR THE GEOTECHNICAL STUDIES OF THE SITES TO HOUSE THE REGIONAL DELEGATION OF PUBLIC CONTRACTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

The Regional Delegate of Public Contracts for the South West (Contracting Authority and project owner), wishes to inform the general public that **TENDER N° 004/RNIT/PR/MIN1VIAP/SWRD/SWRTB/2017 OF 18/04/2017 FOR THE GEOTECHNICAL STUDIES OF THE SITES TO HOUSE THE REGIONAL DELEGATION OF PUBLIC CONTRACTS** has been cancelled following the letter No 001645/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/TMA of the Minister Delegate at the Presidency in charge of Public Contracts.

The project is therefore relaunched as **Mutual agreement procedure with LABOGENIE** using the **article 29(a)** of Public Contract Code.

BUEA le 2 Mai 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

KATI ALFRED NJILGTI

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N°00000033/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA PORTANT ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA SALLE DEVANT ABRITER L'INFRASTRUCTURE ET D'INSTALLATION DU DISPOSITIF DE SECURITE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE PLATE-FORME DE SERVICES DE MESSAGERIE ELECTRONIQUE POUR LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°0000012/AONO/MPT/SG/CIPM-FST/2017 DU 10 AVRIL 2017

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :

Les soumissionnaires de l'appel d'offres susvisé, sont informés que le Dossier d'Appel d'Offres a été modifié ainsi qu'il suit :

Pièces N° 1: AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

8. Remise des Offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, porte 162, Téléphone 222 23 36 41) au plus tard, **le 15 mai 2017 à 09 heures précises, heure locale** et devra porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00012/AONO/MPT/SG/CIPM-FST/2017 DU 10 AVRIL 2017 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA SALLE DEVANT ABRITER L'INFRASTRUCTURE ET D'INSTALLATION DU DISPOSITIF DE SECURITE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE PLATE-FORME DE SERVICES DE MESSAGERIE ELECTRONIQUE POUR LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

11. Ouverture des offres :

L'ouverture des plis se fera en un (1) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 15 mai 2017 à partir de 10 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du FST, dans la salle de réunions, sise au 3ème étage de l'immeuble siège de la CAMPOST (porte 308). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation :

a. Critères Éliminatoires

Au lieu de

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-respect d'au moins quatre (4) des cinq (5) critères essentiels ;
- Non-respect des spécifications techniques minimales ;
- Absence des prospectus des équipements proposés ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier ou de non défaillance.

Lire

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-respect d'au moins quatre (4) des cinq (5) critères essentiels ;
- Non-respect des spécifications techniques minimales ;
- Absence des prospectus des équipements proposés accompagné de fiches authentique décrivant les caractéristiques techniques des ordinateurs, de l'onduleur, des lecteurs biométriques et des caméras IP);
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP .

Pièce N° 2: REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

8. Critères d'évaluation :

a. Critères Éliminatoires

Au lieu de

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non obtention d'au moins quatre (4) des cinq (5) critères essentiels ;
- Non-respect des spécifications techniques minimales définis dans le CCTP et la grille d'évaluation ;
- Absence des prospectus des équipements proposés accompagné de fiches authentique décrivant les caractéristiques techniques des ordinateurs, de l'onduleur, des lecteurs biométriques et des caméras IP);
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP ;
- Avoir des antécédents (abandon de projet, projet mal exécuté, marché résilié ou en cours de résiliation) avec l'ANTIC et le Ministère des Postes et Télécommunications.

Lire

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non obtention d'au moins quatre (4) des cinq (5) critères essentiels ;
- Non-respect des spécifications techniques minimales définis dans le CCTP et la grille d'évaluation ;
- Absence des prospectus des équipements proposés accompagné de fiches authentique décrivant les caractéristiques techniques des ordinateurs, de l'onduleur, des lecteurs biométriques et des caméras IP);
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP .

YAOUNDE le 4 Mai 2017

Le *MINISTRE*

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

Le reste sans changement./-

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

N°: 680/CP/MINTP/SG/DGTI/CEL BAD – BM/CA3 DU 26 AVRIL 2017 COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° ICB-01/BBW/CMR-NGR/2016 DU 23 MAI 2016 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT A DEUX VOIES SUR LA « CROSS-RIVER » AVEC SES VOIES D'ACCES A LA FRONTIERE ENTRE LE CAMEROUN ET LE NIGERIA A EKOK/MFUM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Nom du Projet : Programme de Facilitation des Transports sur le corridor Bamenda-Enugu

Composante : Construction d'un pont à deux voies sur la « Cross-river » avec ses voies d'accès à la frontière entre le Cameroun et le Nigéria à Ekok/Mfum

Financement : Groupe de la Banque Africaine de Développement (Part HTVA), République du Cameroun et République Fédérale du Nigéria (Part TVA)

Appel d'offres : Appel d'Offres International Ouvert du 23 mai 2016 pour la construction d'un pont à deux voies sur la « Cross-river » avec ses voies d'accès à la frontière entre le Cameroun et le Nigéria à Ekok/Mfum

Méthode d'acquisition : Appel d'Offres International Ouvert (AOIO)

N°	Nom du soumissionnaire	Pays	Prix de l'offre lu	Prix évalué de l'offre (dollars américains)	Offre acceptée /rejetée	Motifs de rejet
1	China Gezhouba Group Company Ltd (CGGC)	Chine	1,664,458,670.26 Nairas + 6,309,879,756.93 FCFA + \$18,707,748.65	RAS	Rejetée	Offre non-conforme pour l'essentiel
2	TEC Engineering Company (Nigeria) Ltd	Nigéria	9,944,956,979.67 Nairas + \$35,264,627.58	RAS	Rejetée	Offre non-conforme pour l'essentiel
3	Grpt. Wilbahi Engineering Ltd/Hajaig Construction (Nigeria) Ltd	Nigéria	\$37,681,886.11	RAS	Rejetée	Offre non-conforme pour l'essentiel
4	AG Vision Construction Nigeria Ltd	Nigéria	\$32,199,363.20	RAS	Rejetée	Offre non-conforme pour l'essentiel
5	China Zhonghao Nigeria Ltd	Nigéria	\$43,090,144.69	RAS	Rejetée	Offre non-conforme pour l'essentiel
6	Deux Project Ltd	Nigéria	N1,473,749,305.91 + XAF5,755,304,799.76 + \$12,651,104.64	RAS	Rejetée	Offre non-conforme pour l'essentiel
7	Gitto Costruzioni Generali Nig. Ltd	Nigéria	\$28,345,690.64	28,433,719.20	Rejetée	Critères de vérification à posteriori non-satisfaits
8	Setraco Nigeria Ltd	Nigéria	\$28,020,224.23	RAS	Rejetée	Offre non-conforme pour l'essentiel
9	Reynolds Construction Company Nig. Ltd (RCC)	Nigéria	\$46,128,836.06	RAS	Rejetée	Offre non-conforme pour l'essentiel
10	Anhuishui'an Construction Group Co. Ltd	Chine	\$30,936,399.68	31,158,558.65	Rejetée	Critères de vérification à posteriori non-satisfaits
11	Sermatech Nigeria Ltd	Nigéria	\$31,820,438.82	RAS	Rejetée	Offre non-conforme pour l'essentiel
12	CGCOC Group Co. Ltd	Chine	\$30,884,384.48	30,884,434.71	Acceptée	RAS
13	China Railway No. 5 Engineering Group Construction Ltd	Chine	\$27,512,424.56	27,674,710.88	Rejetée	Critères de vérification à posteriori non-satisfaits



Nom de l'attributaire du Marché : CGCOC Group Co. Ltd
Nationalité : Chine
Adresse : Beijing, Chine

Montant du Marché HT:

- Pont : 17 198 035,35 dollars américains ;
- Voie d'accès côté Cameroun : 4 986 697 065,46FCFA ;
- Voie d'accès côté Nigéria : 1 212 195 569,73Naira.

Durée d'exécution du marché : 18 (dix-huit) mois

Résumé de l'objet du Marché :

- La construction d'un pont sur la « Cross river » entre Ekok (Cameroun) et Mfum (Nigéria) de 403 ml de portée ;
- La construction d'une voie d'accès d'environ 1 km côté Cameroun ;
- La construction d'une voie d'accès d'environ 500 ml côté Nigéria.

Tout soumissionnaire qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été sélectionnée pourrait le faire par une demande écrite adressée au Maître d'Ouvrage.

YAOUNDE le 26 Avril 2017

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE PORTANT ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RELATIF A L'ACQUISITION ET LA MISE EN SERVICE D'UNE PLATE-FORME TECHNIQUE DE MESSAGERIE ELECTRONIQUE EN .CM POUR LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°0000013/AONO/MPT/SG/CIPM-FST/2017 DU 10 AVRIL 2017

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :

Les soumissionnaires de l'appel d'offres susvisé, sont informés que le Dossier d'Appel d'Offres a été modifié ainsi qu'il suit :

Pièces N° 1: AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

8. Remise des Offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, porte 162, Téléphone 222 23 36 41) au plus tard, **le 16 mai 2017 à 09 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00013/AONO/MPT/SG/CIPM-FST/2017 DU 10 AVRIL 2017 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION ET LA MISE EN SERVICE D'UNE PLATE-FORME TECHNIQUE DE MESSAGERIE ELECTRONIQUE EN .CM POUR LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Ouverture des offres :

L'ouverture des plis se fera en un (1) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 16 mai 2017 à partir de 10 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du FST, dans la salle de réunions, sise au 3ème étage de l'immeuble siège de la CAMPOST (porte 308).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation :

b. Critères Éliminatoires

Au lieu de

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non obtention d'au moins quatre (4) des cinq (5) critères essentiels ;
- Non-respect des spécifications techniques minimales ;
- Absence des prospectus des équipements proposés ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier ou de non défaillance.

Lire

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-respect d'au moins quatre (4) des cinq (5) critères essentiels ;
- Non-respect des spécifications techniques minimales ;
- Absence des prospectus des équipements proposés accompagné de fiches authentiques décrivant les caractéristiques techniques des serveurs.
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP .

Pièce N° 2: REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

8. Critères d'évaluation :



a. Critères Éliminatoires

Au lieu de

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non obtention d'au moins quatre (4) des cinq (5) critères essentiels ;
- Non-respect des spécifications techniques minimales définis dans le CCTP et la grille d'évaluation ;
- Absence des prospectus des équipements proposés accompagné de fiches authentique décrivant les caractéristiques techniques des serveurs.
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP ;
- Avoir des antécédents (abandon de projet, projet mal exécuté, marché résilié ou en cours de résiliation) avec l'ANTIC et le Ministère des Postes et Télécommunications.

Lire

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non obtention d'au moins quatre (4) des cinq (5) critères essentiels ;
- Non-respect des spécifications techniques minimales ;
- Absence des prospectus des équipements proposés accompagné de fiches authentiques décrivant les caractéristiques techniques des serveurs.
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP.

YAOUNDE le 4 Mai 2017

Le *MINISTRE*

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

Le reste sans changement./-

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

COMMUNIQUE N° 023/SNI/DG/DAG/DAG.A/AGS/17 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 019/AONR/SNI/CIPM/17 DU 31 MARS 2017 POUR LA FOURNITURE EN DEUX LOTS INDEPENDANTS DES POLICES D'ASSURANCE MALADIE GROUPE, FRAIS FUNERAIRES, ASSISTANCE ET EVACUATION SANITAIRE ET ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE LA SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN (SNI)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :

Par Décision N° 022/SNI/DG/DAG/DAG.A/AGS/17 du 28 avril 2017,

Le Marché pour la souscription de la police d'assurance maladie groupe, frais funéraires, assistance et évacuation sanitaire (lot 1) du personnel de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) est attribué à l'entreprise **ACTIVA ASSURANCES B.P 12970 DOUALA**, pour un montant de **F CFA TTC 41 972 816 (quarante un millions neuf cent soixante douze mille huit cent seize)** et un délai d'exécution de douze (12) mois.

L'Entreprise **ACTIVA ASSURANCES, B.P 12970 DOUALA**, est invitée à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la porte 133, 1^{er} étage, de l'Immeuble Siège de la SNI, pour la signature du Marché.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI, sis au 8^{ème} étage, Porte 802, de l'Immeuble Siège de la SNI. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 28 Avril 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

YAOU AISSATOU

MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT COOPERATION COMMUNIQUE N° 20/2017/HYDRO-MEKIN/DG/DAF/SEC DU 17 AVRIL 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°21/DC/HYDROMEKIN/CIPM/2017 DU 14/03/2017 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE MATÉRIEL DE BUREAU FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC D'HYDRO-MEKIN, « EXERCICE 2016.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION (HYDRO-MEKIN) Maître d'Ouvrage communique :

LES ETABLISSEMENTS EXPRESS TRADE, BP : Yaoundé, tél : 672.84.55.08 / 699.84.34.10 est déclaré attributaire de la lettre-commande relative à l'acquisition des fournitures de matériel de bureau à la Direction Générale d'HYDRO-MEKIN, objet de la demande de cotation **n°21/DC/HYDRO-MEKIN/CIPM/2017 du 14/03/2017 selon les modalités ci-dessous :**

	En chiffre	En lettre
Montant TTC	13.028.283	Treize millions vingt huit mille deux cent quatre vingt trois francs CFA
Montant HT	10.925.185	Dix millions neuf cent vingt cinq mille cent quatre vingt cinq francs CFA
Délai d'exécution	48 heures	Quarante huit heures

Ledit Etablissement est invité à se présenter dès signature du présent communiqué à la Direction Administrative et Financière d'HYDRO-MEKIN pour souscription du projet de lettre-commande.

Par ailleurs les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à venir retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué, passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de décision d'attribution.

YAOUNDE le 17 Avril 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BIYA MOTTO Frederic

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE GRE A GRE SUR L'AUTORISATION N°000696/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA2 DU 03 FEVRIER 2017 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES SAPEURS-POMPIERS A MBANGA-JAPOMA DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise **JESA CONSTRUCT AND SERVICES** est retenue pour la réalisation des travaux de l'Autorisation susmentionnée pour un montant Toutes Taxes Comprises de **quatre cent onze millions huit cent soixante**

cinq mille trois cent quatre vingt quatorze (411 865 394) Francs CFA et un délai de **huit (08) MOIS**.

Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

DOUALA le 4 Mai 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE GRE A GRE SUR L'AUTORISATION N°000696/UMINMAP/SGIDGMI/DMBEC/CEA2 DU 03 FEVRIER 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES SAPEURS-POMPIERS A MBANGA-JAPOMA DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique

L'entreprise **B.E.M** est retenue pour la réalisation des travaux de l'Autorisation susmentionnée pour un montant Toutes Taxes Comprises de **trente neuf millions neuf cent quatre vingt onze mille neuf cent soixante dix huit (39 991 978) Francs CFA** et un délai de **huit (08) MOIS**.

Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

DOUALA le 4 Mai 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/CUD/CIPM/2017 DU 27 MARS 2017 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

Les établissements **NG PARTNERS** sont retenus pour la réalisation des prestations de l'appel d'offres susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprises de **Dix neuf millions cinq cent vingt sept mille cent quatre vingt huit (19 527 188) Francs CFA** et un délai de **trente (30) jours**.

Le gérant desdits établissements est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

DOUALA le 4 Mai 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MBAM ET INOUBOU

DECISION N° 010/D/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017 DU 28 AVRIL 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017 DU 07 MARS 2017, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EN MATERIAUX LOCAUX (FONDATIONS EN PIERRES, MURS EN BTC) A ECLAIRAGE SOLAIRE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDOUGBISSONG, COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEDUB - EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE MBAM- ET-INOUBOU A BAFIA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution,

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement,

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement,

Vu le décret n°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République, Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics,

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics,

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics,

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 et relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés publics,

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 et relative à l'application du Code des Marchés publics,

Vu la circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'Exécution, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2017; Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP,

Vu l'Arrêté n°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 portant nomination de responsables dans les services déconcentrés du Ministère de Marchés Publics,

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°05/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017 du 07 Mars 2017, en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe en matériaux locaux (fondation en pierre, mur en BTC) à éclairage solaire à l' école publique de Ndougbi song, Commune de Nitoukou, Département de Mbam-Et-Inoubou, Région du Centre.

Décide :

Article 1^{er}: Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRES	MONTANT		DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
		HTVA (FCFA)	TTC (FCFA)	
01	ETS BELONG JEAN CLAUDE BP: 01 NDIKINIMEKI TEL:			

14 211 246	16 946 911	TROIS (03) MOIS
------------	------------	-----------------

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin serai?

BAFIA le 28 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ABAH David



DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NYONG & MFOUMOU

**DECISION N° 0 0 4 /D/MINMAP/SG/DR-CE/DD-NM/SPM/BAM PORTANT ATTRIBUTION D'UNE
LETTRE-COMMANDE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DU NYONG ET MFOUMOU

Vu la constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N° 022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu l'Arrêté N° 0519/CAB/PR du 29 Juin 2016 portant nomination de Monsieur BESSALA Emmanuel Fabien aux fonctions de Délégué Départemental du Nyong et Mfoumou ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'Exécution des Marchés Publics ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/MINMAP/SG/DR-CE/DD-NM/CDPM/2017 DU 13 Mars 2017 portant sur la CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS DU MINISTERE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION DU DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE DE MENGANG : ECOLE PUBLIQUE DE KOUNDOU (LOT 1) et ECOLE PUBLIQUE DE NGOULEMEKONG AVIATION (LOT 2) ;

Vu Le rapport d'attribution N° 001/DDMAP/CDPM-NM/2017 de l'examen du rapport de la sous-commission d'Analyse et la proposition de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou du 25 Avril 2017.

DECIDE :

Article 1er LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS DE BASE DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE DE MENGANG : ECOLE PUBLIQUE DE KOUNDOU (LOT 1) et ECOLE PUBLIQUE DE NGOULEMEKONG AVIATION (LOT 2) sont attribués à l'entreprise ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE			
N°	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DE LA LE
LOT	NATIONAL OUVERT N°		
1	001/AONO/MINMAP/SG/DR-CE/DD-NM/CDPM/2017 DU 13 Mars 2017	ETS CARO & PAT	15 277
2		ETS DELTA BTP	15 500

Article2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

**DECISION N°17/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2017 DU 04/04/2017 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE -
COMMANDE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA SANAGAMARITIME Autorité contractante

Vu la constitution ;

Vu Le Décret N° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

Vu L'arrêté N°0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La décision N°001 1/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2013 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu La décision N°0016/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics modifiée par la Décision N°0559/D/M1NMAP/SG/DAJ du 13 Octobre 2015 ;

Vu le procès-verbal de la session du 29 mars 2017 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Sanaga Maritime ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°16/A0NO/MINMAP/DRLT/DDSM/ SPM/BMIICPDM/2017 du 23 février 2017 **Pour les travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe + bureau ordinaire au Lycée Général de NDEME, dans l'Arrondissement de Nyanon, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral**
DECIDE -

Article 1er: **Les Etablissements YOUB'SON, B.P:64 NKONGSAMBA, TEL: 677 598 527/675 179 393/677 877 107**



sont déclarés adjudicataire de la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit:

Nature de la Lettre — Commande : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + BUREAU ORDINAIRE AU LYCEE GENERAL DE NDEME, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NYANON, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL 1;

Montant de la Lettre - Commande : 19 953 149 FCFA TTC

Délai d'exécution : Trois Mois

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout oit besoin sera. /-.

EDEA le 4 Avril 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

WAMBA Pierre



DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

DECISION N° 23/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE — COMMANDE PASSÉE APRÈS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°24/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/ BMI/ CDPM/2017 DU 29 MARS 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MALIMBA GARE, DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDÉA 2', DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDÉA 2' FINANCEMENT : B1P 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA SANAGA MARITIME Autorité contractante

Vu la constitution ;

Vu Le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ; Vu Le Décret N° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement; Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ; Vu le Décret n° 2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu Le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics et complété par le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

Vu L'arrêté N°0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu La décision N°0011/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2013 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu La décision N°0016/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics modifiée par la Décision N°0559/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 Octobre 2015;

Vu la Convocation N°020 du 20 Mars 2017 des membres de la Sous-commission d'analyse ;

Vu le procès-verbal de la session du 26 Avril 2017 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Sanaga Maritime

Vu l'Avis d'Appel d'Offres sus mentionné;

DECIDE —

Article 1^{er}: En application des dispositions de l'article 33 du Décret N°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics, la Lettre Commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci après:

N° lot	Attributaire (s)	Montant (TTC)	Délai (s) d'exécution
Unique	MC BUILDING AND COMMERCE	17 850 000	trois (03) mois

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.

COMMUNE DE POUMA

DECISION N°016/SG/SM/CIPM/CP/2017 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE —COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Pouma autorité contractante ;

Vu la constitution ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'arrêté N°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu la décision N° 0011/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2013 portant nomination des présidents des commissions départementales de passation des marchés Publics ;

Vu la décision N°00188/D/MINMAP/SG/DAJ /CRL/CEA du 28 Mars complétant certaines dispositions de la décision N°1443/CAB/MINMAP/du 11 août 2014 constatant la composition des commissions Internes de passation des marchés Publics auprès de certaines Communes.

Vu le procès —verbal de la session du 17 Avril 2017 de la commission interne de passation des marchés Publics de la Commune de Pauma ;

Considérant L'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°001/AONO/COMMUNE DE POUMA/ CIPMJS/2017 du 13 Mars 2017 pour l'exécution des travaux de construction de cinq forages **dans** certaines localités de la commune de Pouna, Repartis en cinq lots (05) : LOT 1 Ngwei **2** (long suna), LOT 2 Pouma (Pongo), LOT 3 Ndokoma(Ndognen), LOT **4** Makop log bako'o (song nguimouth), LOT 5 Sokelle Sikelle.

DECIDE?

Article 1^{er} : La société E-MACH SARL BP : 1398 DLA, Tél (237) 695 91 35 51/696 18 81 28 est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à l'offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Nature de la lettre-commande : construction de cinq (05) forages : **LOT 9 Ngwei 2 (long suna), LOT 2 Pouma**



(Pongo), LOT 3 Nciokoma(Ndognen), LOT 4 Makop log bako`o (song nguimouth), LOT 5 Sokelle Sikelle, dans certaines localités de la Commune de Pouma Département de la Sanaga-Maritime Région du Littoral.

Montant de la lettre-Commande : 42 500 000 FCFA TTC pour les cinq lots

Délai d'exécution : 03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. /-

POUMA le 24 Avril 2017

Le MAIRE

SOMAN François



DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NYONG & MFOUMOU

**DECISION N°0 0 0 3/D/MINMAP/SG/DR-CE/DD-NM/SPM/BAM PORTANT ATTRIBUTION D'UNE
LETTRE-COMMANDE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DU NYONG ET MFOUMOU

Vu la constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N° 022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu l'Arrêté N° 0519/CAB/PR du 29 Juin 2016 portant nomination de Monsieur BESSALA Emmanuel Fabien aux fonctions de Délégué Départemental du Nyong et Mfoumou ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'Exécution des Marchés Publics ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/MINMAP/SG/DR-CE/DD-NM/CDPM/2017 DU 13 Mars 2017 VILLAGE MINDZIE DANS LA COMMUNE DE MENGANG ;

Vu Le rapport d'attribution N° 001/DDMAP/CDPM-NM/2017 de l'examen du rapport de la sous-commission d'Analyse et la proposition de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou du 25 Avril 2017.

DECIDE :

Article 1er : LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE MINDZIE DANS LA COMMUNE DE MENGANG sont

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE			
N° LOT	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DE LA MARCHÉ
	NATIONAL OUVERT N°		
1.	002/AONO/MINMAP/SG/DR-CE/DD-NM/CDPM/2017 DU 13 Mars 2017	CAMTRACO SARL	16 200 000 000

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

AKONOLINGA le 2 Mai 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

BESSALA Emmanuel Fabien

COMMUNE DE POUMA

DECISION N°021 /SG/SM/CIPM/CP/2017PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE —COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Pouma autorité contractante ;

Vu la constitution ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'arrêté N°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu la décision N°0011/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2013 portant nomination des présidents des commissions départementales de passation des marchés Publics ;

Vu la décision N°00188/D/MINMAP/SG/DAI /CRL/CEA du 28 Mars complétant certaines dispositions de la décision N°1443/CAB/MINMAP/du 11 août 2014 constatant la composition des commissions Internes de passation des marchés Publics auprès de certaines Communes.

Vu le procès —verbal de la session du 17 Avril 2017 de la commission interne de passation des marchés Publics de la Commune de Pouma ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°002/A0NO/COMMUNE DE POUMA/ CIPMJS/2017 du 13 Mars 2017 pour l'exécution des travaux de réhabilitation du hangar de marché à SACKBAYEME III dans la Commune de Pouma Département de la Sanaga- Maritime Région du Littoral.

DECIDE?

Article 1^{er} : L'ETS BEC construction BP : 667 Edea, Tél (237)677 95 78 29 est déclaré adjudicataire de la lettre-commande relative à l'offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :



Nature de la lettre-commande : La réhabilitation du hangar de marché à SACKBAYEME III dans la Commune de Pouma Département de la Sanaga- Maritime Région du Littoral.

Montant de la lettre-Commande : 9 990 270 FCFA TTC

Délai d'exécution : 03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. /-

POUMA le 24 Avril 2017

Le MAIRE

SOMAN François



COMMUNE DE POUMA

DECISION N°018/SG/SM/CIPM/CP/2017 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE -COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Pouma autorité contractante ;

Vu la constitution ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du

décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'arrêté N°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu la décision N° 0011/D/MINMAP/SG/DA7 du 18 février 2013 portant nomination des présidents des commissions départementales de passation des marchés Publics ;

Vu la décision N°00188/D/MINMAP/SG/DAJ /CRL/CEA du 28 Mars complétant certaines dispositions de la décision N° 1443/CAB/MINMAP/du 11 août 2014 constatant la composition des commissions Internes de passation des marchés Publics auprès de certaines Communes.

Vu le procès -verbal de la session du 17 Avril 2017 de la commission interne de passation des marchés Publics de la Commune de Pauma ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°003/A0NO/COMMUNE DE POUMA/ CIPMISM./2017 du 14 Mars 2017 pour l'électrification rurale de certaines localités dans la Commune de Pauma département de la Sanaga- Maritime Région du Littoral (**lot 02 NCONIPEM**).

DECIDE?

Article 1^{er} : L'ETS COMMERCOM BP : 15421 Yaoundé Tel : 677 71 96 92 est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à l'offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Nature de la lettre - commande : Pour l'électrification rurale de certaines localités dans la Commune de Pourra Département de la Sanaga- Maritime Région du Littoral (lot 02 NGOMPEM).

Montant de la lettre-Commande : 32 050 354 FCFA TTC pour le LOT 2

Délai d'exécution : 03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. l?

POUMA le 24 Avril 2017

Le MAIRE

SOMAN François



COMMUNE DE POUMA

DECISION N°019/SG/SM/CIPM/CP/2017 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE —COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Pouma autorité contractante ;

Vu la constitution ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'arrêté N° 0222/CAB/PR du 08 mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu la décision N°0011/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2013 portant nomination des présidents des commissions départementales de passation des marchés Publics ;

Vu la décision N°00188/D/MINMAP/SG/DAJ /CRL/CEA du 28 Mars complétant certaines dispositions de la décision N°1443/CAB/MINMAP/du 11 août 2014 constatant la composition des commissions Internes de passation des marchés Publics auprès de certaines Communes.

Vu le procès —verbal de la session du 17 Avril 2017 de la commission interne de passation des marchés Publics de la Commune de Pouma ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N ° 003/AONO/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2017 du 14 Mars 2017 pour l'électrification rurale de certaines localités dans la Commune de Pouma département de la Sanaga- Maritime Région du Littoral (**lot 03 SIBONGO**).

DECIDE?

Article 1^{er} : L'ETS MANSAB BP : 115 Kribi Tel : 673 04 13 13 est déclaré adjudicataire de la lettre-commande relative à l'offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Nature de la lettre-commande : Pour l'électrification rurale de certaines localités dans la Commune de Pourra Département de la Sanaga- Maritime Région du Littoral (lot 03 Sibongo).

Montant de la lettre-Commande : 19 953 983 FCFA TTC pour le LOT 3

Délai d'exécution : 03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. l?

POUMA le 24 Avril 2017

Le MAIRE

SOMAN François



COMMUNE DE POUMA

DECISION N°17/SG/SM/CIPM/CP/2017 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE —COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Pouma autorité contractante ;

Vu la constitution ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'arrêté N°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu la décision N°0011/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2013 portant nomination des présidents des commissions départementales de passation des marchés Publics ;

Vu la décision N°00188/D/MINMAP/SG/DA1 /CRL/CEA du 28 Mars complétant certaines dispositions de la décision N°1443/CAB/MINMAP/du 11 août 2014 constatant la composition des commissions Internes de passation des marchés Publics auprès de certaines Communes.

Vu le procès —verbal de la session du 17 Avril 2017 de la commission interne de passation des marchés Publics de la Commune de Pouma ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°003/A0NO/COMMUNE DE

POUMA/ CIPM/SM/2017 du 14 Mars 2017 pour l'électrification rurale de certaines localités dans la Commune de Pouma département de la Sanaga- Maritime Région du Littoral (lot 01 deux églises SOKELLE 11 et lot 04

SONG NGUENA).

DECIDE?

Article 1" : L'ETS ABS ENGINEERING BP : 8213 Yaoundé est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à l'offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Nature de la lettre-commande : Pour l'électrification rurale de certaines localités dans la Commune de

Pouma Département de la Sanaga- Maritime Région du Littoral (lot 01 deux églises SOKELLE II et lot 04 SONG NGUENA).

Montant de la lettre-Commande : 42 417 225 FCFA TTC pour le LOT1 et 17 517 366 FCFA TTC LOT 2.

Délai d'exécution : 03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. I?

POUMA le 24 Avril 2017

Le MAIRE

SOMAN François



ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N°022/2017/EDC/DG/DEX/SDEIP/SDAG/SIGC/SM DU 17 AVRIL 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS (ÉLECTROMÉNAGERS ET MOBILIERS) DE SIX (06) BÂTIMENTS DE LA CITÉ DU BARRAGE DE LA MAPE, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°009/DC/EDC/DG/DEX/CIPM/2016 DU 25 OCTOBRE 2016.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC);

Vu le Décret N° 2006/407 du 29 Novembre 2006, portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 Septembre 2004, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnements des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 003/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2013, portant création d'une Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés par l'Etat pour l'Exercice 2017 ;

Vu la Demande de Cotation N°009/DC/EDC/DG/DEX/CIPM/2016 du 25 octobre 2016;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 16 décembre 2016 relatif à l'examen du rapport final d'analyse des offres de la Demande de Cotation relative à la fourniture des équipements (électroménagers et mobiliers) de six (06) bâtiments du barrage de la MAPE.

DECIDE :

Article 1^{er}: L'entreprise **COMMUNITY INTEREST GROUP SARL**, BP. : 15328 Yaoundé, Tél. : 677 70 51 80 / 696 08 39 05, est attributaire de la lettre-commande relative à la fourniture des équipements (électroménagers et mobiliers) de six (06) bâtiments de la cité du barrage de la MAPE, pour un montant Toutes Taxes Comprises (TTC) de **29 846 188 (vingt-neuf millions huit cent quarante-six mille cent quatre-vingt-huit) FCFA**, et un délai de livraison de **trois (03) mois**.

Article 2 : Le Directeur Général de l'entreprise **COMMUNITY INTEREST GROUP SARL** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter au siège de la société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 3^{ème} étage, porte 301**, pour l'établissement dudit marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 17 Avril 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Dr THEODORE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°24/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/CUD/CIPM/2017 DU 27 MARS 2017 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Frit, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAPISG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'Avis de Consultation n°004/DC/CUD/CIPM/2017 du 27 mars 2017 relatif pour l'acquisition du matériel

informatique à la Communauté Urbaine de Douala;

Vu La proposition d'attribution N°006/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 27 avril 2017 ;

Vu la Publication de résultat de la Demande de Cotation n°004/DC/CUD/CIPM/2017 du 05 MAI 2017

DECIDE:

Article 1er. Le prestataire dont le nom suit est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après,

Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
ETS NG PARTNERS	Dix neuf millions cinq cent vingt sept mille cent quatre vingt huit (19 527 188) Francs CFA	Trente (30) Jours

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai maximal de quinze (15) jours à la Division des Marché Publics de la Communauté Urbaine de Douala. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Article 3 : La présente décision tient lieu de la main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire. Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE POUMA

DECISION N°20/SG/SM/CIPM/CP/2017 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE —COMMANDE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Pouma autorité contractante ;

Vu la constitution ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'arrêté N°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu la décision N°0011/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2013 portant nomination des présidents des commissions départementales de passation des marchés Publics ;

Vu la décision N°00188/D/MINMAP/SG/DAJ /CRL/CEA du 28 Mars complétant certaines dispositions de la décision N° 1443/CAB/MINMAP/du 11 août 2014 constatant la composition des commissions Internes de passation des marchés Publics auprès de certaines Communes.

Vu le procès —verbal de la session du 17 Avril 2017 de la commission interne de passation des marchés Publics de la Commune de Pouma ;

Considérant la demande de cotation passée en Procédure d'Urgence N°001/DC/COMMUNE DE POUMA/ CIPM/SM/2017 du 14 Mars 2017 pour l'équipement du Centre d'Education et d'Action Communautaire de BIBOUMHA dans la Commune de Pouma Département de la Sanaga- Maritime Région du Littoral.

DECIDE?

Article 1^{er} : L'ETS BAZOR et FILS BP : 17640 YDE Tel : 675 50 83 71 est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à l'offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Nature de la lettre-commande : Pour l'équipement du Centre d'Education et d'Action Communautaire de BIBOUMFIA dans la Commune de Pourra Département de la Sanaga- Maritime Région du Littoral.

Montant de la lettre-Commande : 4 940 375 FCFA TTC

Délai d'exécution : 03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. I?

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°26/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES DE GRÉ À GRÉ N° 000696/L/PR/MINMAP/SGIDGMI/DMBEC/CEA2 DU 03 FEVRIER 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES SAPEURS-POMPIERS A MBANGA-JAPOMA DANS LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante.

Vu la Constitution

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 0051AIMINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution

des marchés publics ;

Vu le Dossier de Gré à Gré n°000696/UPFUMINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA2 pour le contrôle technique et la supervision des travaux de construction d'un centre d'incendie et de secours des sapeurs-pompiers à Mbanga-Japoma dans la Ville de Douala;

Vu L'autorisation de Gré à Gré n°000696/UMINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA2 du 03 février 2017

Vu l'Acte de Passation et le résultat de l'Avis d'Appel d'Offres n°000696/UPR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA2 du 05 MAI 2017

DECIDE:

Article 1er : Le prestataire dont le nom suit est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après,

Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCEA)	Délai
B.E.M	Trente-neuf millions neuf cent quatre-vingt onze mille neuf cent soixante-dix huit (39 991 978) Francs CFA	Huit (08) Mois

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai maximal de quinze (15) jours à la Division des Marché Publics de la Communauté Urbaine de Douala. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites

Article 3: La présente décision tient lieu de la main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 4 Mai 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°26/D/CU D/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES DE GRÉ À GRÉ N° 006961/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA2 DU 03 FEVRIER 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES SAPEURS? POMPIERS A MBANGA-JAPOMA DANS LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala. Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué

du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des

Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrête n° 005/NMINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de

passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ,

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution

des marchés publics

Vu le Dossier de Gré à Gré n°006961/UMENMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA2 relatif pour les travaux de

construction d'un centre d'incendie et de secours des sapeurs-pompiers à Mbanga-Japoma dans la Ville de Douala:

Vu L'autorisation de Gré à Gré n°000696/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA2 du 03 février 2017 ;

Vu_je Publication.0e résultat de l'Avis d'Appel d'Offres n°006961/UMINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA2 du 05 MAI 2017

DECIDE:

Article 1^{er} Le prestataire dont le nom suit est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après,

Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCEA)	Délai
JESA CONSTRUCT and SERVICE	Quatre cent onze millions huit cent soixante-cinq mille trois cent quatre-vingt quatorze (411 865 394) Francs CFA	Huit (08) Mois

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai maximal de quinze (15) jours à la Division des Marché Publics de la Communauté Urbaine de Douala. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Article 3: La présente décision tient lieu de la main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 4 Mai 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNE DE YAOUNDE III

ADDITIF N°002 A L'AVIS D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAY3 /CIPM/STADU/04-2017 RELATIF AUX TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DU BITUMAGE D'UNE VOIE SECONDAIRE À NSIMEYONG (PONT D'OYACK) AU LIEU-DIT TERRE ROUGE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ III

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III , au plus tard le 09 Mai 2017 à 10 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°004/AONO/CAY3 /CIPM/STADU/04-2017 relatif aux travaux d'achèvement du bitumage d'une voie secondaire à NSIMEYONG (Pont d'OYACK) au lieu-dit terre rouge dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

Lire plutot

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III , au plus tard le **16 Mai 2017** à 10 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°004/AONO/CAY3 /CIPM/STADU/04-2017 relatif aux travaux d'achèvement du bitumage d'une voie secondaire à NSIMEYONG (Pont d'OYACK) au lieu-dit terre rouge dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle des actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III le 09 Mai 2017 à 11 heures précises par la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III , en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

Lire plutot

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle des actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III **le 16 Mai 2017 à 11 heures** précises par la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III , en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

Le reste sans changement.

Tout autre renseignement peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, **porte R11, Téléphone : 696 75 42 26, E-mail : edzouclaude@yahoo.fr**

YAOUNDE le 4 Mai 2017

Le MAIRE

OTELE MANDA ÉTIENNE MARCEL

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !